

Alvaro Pires

Criminologue, École de criminologie, Université d'Ottawa

(1997)

“Échantillonnage et recherche  
qualitative: essai théorique  
et méthodologique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Alvaro Pires  
Criminologue, École de criminologie, Université d'Ottawa.

**“Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique”.**

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 113-169. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, 405 pp.

Avec l'autorisation formelle de M. Alvaro Pires, professeur de criminologie, Université d'Ottawa, le 2 août 2006.



Courriel : [alpires@uottawa.ca](mailto:alpires@uottawa.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

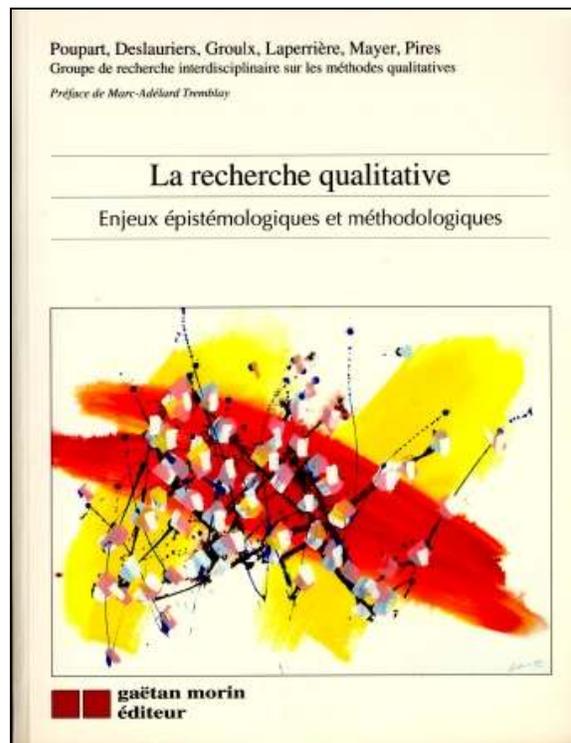
Édition numérique réalisée le 9 juillet 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Alvaro Pires

Criminologue, département de criminologie, Université d’Ottawa

“Échantillonnage et recherche qualitative :  
essai théorique et méthodologique”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 113-169. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, 405 pp.

# Table des matières

## Introduction

### 1. Questions théoriques et méthodologiques générales sur l'échantillonnage

Deux types de données : les lettres et les chiffres

Les structures conventionnelle et ouverte de recherche

La notion d'échantillon

La notion de population

Les notions d'« univers de travail » et d'« univers général »

Deux exemples de structure conventionnelle ou close

Deux exemples de structure ouverte ou paradoxale

### 2. L'échantillonnage et quelques types d'échantillons dans la recherche qualitative

L'échantillonnage par cas unique des micro-unités sociales

L'échantillon d'acteur

L'échantillon de milieu, géographique ou institutionnel

L'échantillon événementiel ou d'intrigue

La caractérisation de l'échantillonnage par cas unique

La sélection du cas

Trois axes théorico-méthodologiques majeurs

La question de la « généralisation »

L'échantillonnage par cas multiples des micro-unités sociales.

L'axe des représentations sociales et des expériences de vie

Les principes de diversification et de saturation

L'échantillon par contraste

L'échantillon par homogénéisation

Deux stratégies de contraste réduit

L'échantillon par quête du cas négatif

## Bibliographie

- [Figure 1.](#) Deux grands types de données, différentes modalités d'échantillonnage et différents types d'échantillons
- [Figure 2.](#) Deux structures types de recherche
- [Figure 3.](#) L'échantillonnage selon les deux structures types de recherche
- [Figure 4.](#) Deux exemples de recherches quantitative et qualitative ayant une structure conventionnelle ou close
- [Figure 5.](#) Deux exemples de recherches quantitative et qualitative ayant une structure ouverte ou paradoxale
- [Figure 6.](#) Trois axes de finalités théorico-méthodologiques majeurs
- [Figure 7.](#) Deux modèles théoriques de l'échantillonnage par cas unique (échantillon d'acteur)
- [Figure 8.](#) Un quatrième axe de finalités théorico-méthodologiques
- 
- [Tableau 1.](#) Critères de caractérisation de deux variantes de recherche qualitative par cas unique portant sur des micro-unités sociales (« études de cas »)

Alvaro Pires  
Criminologue, École de criminologie, Université d’Ottawa.

**“Échantillonnage et recherche qualitative:  
essai théorique et méthodologique”.** \*

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 113-169. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 1997, 405 pp.

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Mon propos principal est de faire un essai méthodologique sur l'échantillonnage dans les recherches qualitatives en sciences sociales. Mais je souhaite contribuer aussi à une réorientation de la manière dont on présente la question de l'échantillonnage en général (dans les recherches qualitatives ou quantitatives). C'est pourquoi j'examinerai de plus près les notions d'« échantillon » et de « population » et que je tenterai de mettre de l'avant une conception générale de la méthodologie qui ne disqualifie ni une démarche qualitative ni une démarche quantitative. Bien sûr, on doit s'attendre à ce que certaines questions soulevées ici appellent des débats et des développements ultérieurs.

---

\* Je remercie vivement pour leurs commentaires critiques vis-à-vis de ce texte Fernando Acosta, Jean-Pierre Deslauriers, Jocelyne Dorion, Lionel-Henri Groulx, Guy Houchon, Gilles Houle, Danielle Laberge, Anne Laperrière, Robert Mayer, Colette Parent, Martine Perrault et Jean Poupart.

Le mot « échantillon » peut prendre une double signification. Au sens strict ou opérationnel, il désigne exclusivement le résultat d'une démarche visant à prélever une partie d'un tout bien déterminé ; au sens large, il désigne le résultat de n'importe quelle opération visant à constituer le corpus empirique d'une recherche <sup>1</sup>. C'est dans ce second sens qu'il faut l'entendre ici. Ainsi comprise, la notion d'échantillon concerne autant les grandes enquêtes par questionnaire que les recherches portant sur un seul individu. Nous y reviendrons.

Bien entendu, je poursuis aussi l'objectif pédagogique de donner une vue d'ensemble des sortes d'échantillons dans la recherche qualitative de la façon la plus claire possible. Pour faciliter la compréhension, je les illustrerai par le biais d'études empiriques. Cependant, cette tâche n'est pas aisée, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le propre de la recherche qualitative est d'être souple et de découvrir- construire ses objets au fur et à mesure que la recherche progresse. Par conséquent, l'échantillon peut parfois se modifier considérablement en cours de route par rapport au devis de recherche. Les stratégies d'échantillonnage sont alors porteuses d'une part plus ou moins grande *d'imprévisible*. Or cet « involontaire de l'œuvre », pour parler comme Rojzman (1980 : 13), introduit une sorte de difficulté dans la description des différents échantillons et dans le choix de leurs appellations. Deuxièmement, il est difficile, voire impossible, de décrire la démarche d'échantillonnage sans faire référence au projet de construction progressive de l'objet comme un tout. On comprend pourquoi il n'y a pas eu encore, du moins à ma connaissance, d'étude donnant une vision générale de l'échantillon qualitatif Car il est plus simple de le présenter dans le cadre d'une problématique unifiée de recherche (« étude de cas », « recherche avec entrevues sur les représentations sociales », etc.). Troisièmement, la recherche qualitative prend des formes très diversifiées, ce qui rend quasiment impossible un inventaire détaillé des différentes adaptations de l'échantillon aux différents objets. Quatrième-

---

<sup>1</sup> J'ai adapté librement ici la définition de Rose (1982 : 49). Pour lui, l'échantillonnage est « *the selection of units for study* ». Il donne aussi une acception large à sa définition.

ment, des difficultés d'ordre conceptuel se posent. Divers critères ou principes d'échantillonnage (ceux de saturation, de diversification, de cas négatif, d'induction analytique, etc.) sont formulés dans le cadre de recherches précises, puis sont repris pour servir à d'autres fins. Ces usages varies, S'ils indiquent certes la richesse de ces principes et la possibilité de les appliquer ailleurs de façon créative, créent par ailleurs une multitude de sens qui ne sont pas pertinents dans tous les cas. Enfin, la recherche qualitative utilise souvent une grande variété de données (*slice of data*<sup>2</sup>), hétéroclites au surplus, qui ont été parfois obtenues par chance ou sans aucun critère systématique. Certains chercheurs font même la collection de données en dehors de tout projet spécifique, en espérant qu'un jour elles puissent servir à quelque chose. La plupart des études intègrent ces données hétéroclites à un corpus empirique systématiquement constitué, mais d'autres se fondent exclusivement et rétrospectivement sur cet ensemble de données, imprécis quant à sa logique de sélection<sup>3</sup>. L'art du chercheur consiste alors à savoir tirer parti de ses données, c'est-à-dire à bien construire sa question de recherche et son analyse à partir des données dont il dispose. Il est alors futile de vouloir dégager des critères formels d'échantillonnage. Bien entendu, les considérations qui suivent ne s'appliquent pas qu'aux ensembles de données systématiquement constitués.

Comme je l'ai déjà mentionné, cette étude se présente pour une bonne part comme un *essai* et on ne doit pas s'attendre à ce qu'elle épuise le sujet. Elle n'est pas par ailleurs un catalogue de règles inflexibles. Il vaut mieux la concevoir comme une « boîte à outils » avec laquelle on engage

---

<sup>2</sup> J'emprunte cette expression classique, « couches ou morceaux de données », à Glaser et Strauss (1967 : 65).

<sup>3</sup> L'intéressante recherche de Goffman (1974) sur *Les cadres de l'expérience* illustre bien cette situation. Une des principales sources de ses données consiste en anecdotes tirées de la presse, ayant apparemment peu de valeur. Il écrit à ce sujet : « Ces données comportent une faiblesse supplémentaire : je les ai sélectionnées au fil des ans au petit bonheur la chance, selon des critères qui demeurent mystérieux, qui ont évolué avec le temps et que je ne pourrais même pas retrouver si je le voulais. » (Goffman, 1974 : 23.)

une sorte de dialogue en vue de résoudre les problèmes de construction d'une bonne recherche.

Explicitons d'entrée de jeu trois prémisses de cette étude. La première est que la *qualité scientifique* d'une recherche ne dépend pas du type d'échantillon ni non plus de la nature des données (quantitative ou qualitative), mais du fait qu'elle est, dans l'ensemble, « bien construite <sup>4</sup> ». La deuxième est que « les choix techniques les plus "empiriques" sont inséparables des choix de construction d'objet les plus "théoriques" » (Bourdieu, 1992 : 197). La troisième est que la fonction de la méthodologie n'est pas de dicter des règles absolues de savoir-faire, mais surtout d'aider l'analyste à réfléchir pour adapter le plus possible ses méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données à l'objet de sa recherche en voie de construction.

## 1. QUESTIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRALES SUR L'ÉCHANTILLONNAGE

### Deux types de données : les lettres et les chiffres <sup>5</sup>

[Retour à la table des matières](#)

Il y a deux grandes manières de *produire des données ou des preuves* empiriques : le qualitatif et le quantitatif je crois que les divers échantillons doivent être présentés en fonction de ce *premier choix* concernant le traitement des données. Au lieu de dire alors d'entrée de jeu qu'il existe

---

<sup>4</sup> Je reprends ici une expression de Bourdieu (1992 : 57). Hamel (1993 : 53) a attiré l'attention sur l'importance de cette remarque par rapport aux questions méthodologiques en général et à l'étude de cas.

<sup>5</sup> J'emprunte cette expression à mon collègue Gilles Houle (1981) qui l'a utilisée pour désigner de manière imagée le qualitatif et le quantitatif

deux grandes modalités d'échantillonnage, soit probabiliste (tirage aléatoire) et non probabiliste, le méthodologue devrait souligner qu'il existe deux grands types de données ou de preuves. Après cela, il présenterait, pour chaque type, les différentes modalités d'échantillonnage et les sortes d'échantillons. Mais pourquoi ?

Il faut dire que l'importance accordée à la probabilité statistique en recherche quantitative entraîne un glissement de sens et disqualifie particulièrement l'échantillon qualitatif. En effet, l'échantillonnage probabiliste a été donné comme la forme par excellence d'échantillonnage. En outre, l'échantillon accidentel, qui est une forme inadéquate pour la recherche quantitative, est souvent placé dans la catégorie des échantillons non probabilistes, d'où la dévalorisation de celle-ci. Or classer les échantillons qualitatifs avec les échantillons quantitatifs non probabilistes risque d'imprimer aux premiers la connotation négative qu'on en est venu à donner aux derniers.

La deuxième raison est que la distinction probabiliste/non probabiliste est peut-être pertinente pour les données quantitatives, mais elle ne l'est pas pour les données qualitatives. Pour celles-ci, la distinction clé se fait entre l'échantillonnage par cas unique (*single case*), par exemple un site, une personne, et l'échantillonnage par cas multiples.

Enfin, la classification usuelle ne permet pas de décrire convenablement les principales sortes d'échantillons qualitatifs. Il arrive souvent qu'on classe tous les échantillons qualitatifs dans la catégorie générale dite « échantillon théorique » ou « par choix raisonné ». Cette catégorie devient alors un véritable fourre-tout. Le terme prête aussi à confusion, car il existe des échantillons quantitatifs par choix raisonné.

Dans le quantitatif, on a tendance à valoriser les règles techniques d'échantillonnage plutôt que les principes d'adéquation entre la sorte d'échantillon et l'objet de la recherche (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1973 : 59). Dans le qualitatif, c'est l'inverse : l'accent est mis sur les rapports entre l'échantillon et l'objet plus que sur les règles techniques

d'échantillonnage. Jusqu'à un certain point, ces tendances se justifient. Négliger les règles techniques dans le quantitatif peut dénaturer ou fausser les résultats, vu les rapports que la mise en forme quantitative garde avec la théorie statistique. Les règles techniques revêtent alors une grande importance. Dans le qualitatif, compte tenu de son indépendance vis-à-vis de la théorie statistique, c'est le rapport entre l'objet d'étude et le corpus empirique qui compte le plus. Grosso modo, dans le qualitatif, les erreurs techniques d'échantillonnage entraînent des problèmes moins sérieux, ou plus faciles à corriger, mais on doit en contrepartie faire preuve d'une vigilance accrue à l'égard des rapports entre l'objet et le corpus empirique. Bien sûr, on peut dire que la réflexion technique sur l'échantillonnage dans le quantitatif tend, si on la surestime, à évacuer l'importance de l'objet, tout comme la réflexion sur l'objet dans le qualitatif tend, si on la surestime, à évacuer l'importance de certaines règles techniques. J'ai eu l'impression que ces risques respectifs sont alimentés en partie par les manuels de méthodologie : les uns négligent la réflexion sur le rôle des objets, tandis que les autres accordent peu de place aux critères d'échantillonnage. De là découle la fausse impression que la procédure quantitative a l'avantage d'être plus rigoureuse mais court le risque d'être moins pertinente, tandis que la procédure qualitative serait plus pertinente, au prix toutefois d'un manque de rigueur. Mais comme le signale Bourdieu (1992 : 199), il ne faut pas confondre rigidité avec rigueur.

Bien entendu, il n'est pas faux de dire que les recherches qualitatives constituent leur corpus empirique d'une façon non probabiliste. C'est leur caractéristique la plus immédiatement visible. Mais il ne convient pas d'utiliser ce critère comme principe directeur pour la classification générale des échantillons. On doit réfléchir sur le statut des données pour parler de l'échantillon et non parler de l'échantillon pour réfléchir sur le statut des données. J'explorerai alors l'hypothèse qu'il y a d'abord une distinction *stratégique* à établir entre l'échantillon qualitatif et l'échantillon quantitatif avant de déterminer les différentes modalités d'échantillonnage pour l'un et pour l'autre. Le but principal de cette coupure est de respecter la logique propre aux deux types de construction. La figure 1 illustre cette hypothèse, bien qu'elle puisse faire l'objet de désaccords

dans le choix des appellations, dans le nombre de possibilités indiquées, etc.

**FIGURE 1**

*Deux grands types de données, différentes modalités d'échantillonnage et différents types d'échantillons*

[Retour à la table des matières](#)

<b>Deux grands types de données</b>	Le quantitatif (les « chiffres »)	Échantillonnage non probabiliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échantillon accidentel</li> <li>- Échantillon de volontaires</li> <li>- Échantillon par quotas</li> <li>- Échantillon par choix raisonné</li> <li>- Échantillon par boule de neige</li> </ul>
		Échantillonnage probabiliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échantillon aléatoire simple</li> <li>- Échantillon systématique</li> <li>- Échantillon stratifié</li> <li>- Échantillon en grappes</li> <li>- Échantillon aréolaire</li> </ul>
		Échantillonnage par cas unique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échantillon d'acteur</li> <li>- Échantillon de milieu, institutionnel ou géographique</li> <li>- Échantillon événementiel</li> </ul>
	Le qualitatif (les « lettres »)	Échantillonnage par cas multiples (ou multi-cas)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échantillon par contraste</li> <li>- Échantillon par homogénéisation</li> <li>- Échantillon par contraste-approfondissement</li> <li>- Échantillon par contraste-saturation</li> <li>- Échantillon par quête du cas négatif</li> </ul>

## Les structures conventionnelle et ouverte de recherche

[Retour à la table des matières](#)

Un survol d'un certain nombre de recherches nous amène à constater que des analystes emploient la notion d'échantillon et d'autres pas. Cette différence de langage est révélatrice de deux structures types de la recherche empirique. J'appellerai la première *structure close ou conventionnelle* et la deuxième, *structure ouverte ou paradoxale*.

Dans le premier modèle, la situation du chercheur est telle qu'il lui est impossible d'étudier toute sa population et qu'il décide d'en prélever un échantillon bien défini. Empruntons un exemple donné par Rose (1982 : 49). Supposez une chercheuse qui veuille connaître les rapports entre l'appartenance à une organisation et le sentiment d'impuissance parmi les étudiants (niveau théorique). Supposez aussi qu'elle ait opté pour une recherche quantitative et décidé de prélever un échantillon de 400 étudiants de l'université X en 1980 aux États-Unis. Il s'agit d'une structure conventionnelle parce qu'elle a construit sa recherche par le biais d'un échantillon (400 étudiants), prélevé *d'une population* empiriquement limitée (l'université X, en 1980, aux États-Unis). Elle généralise alors, dans un premier temps, les résultats obtenus auprès de son échantillon au reste de cette population bien déterminée dans le temps et dans l'espace. De telles recherches ont « deux paliers *empiriques* » successifs bien précisés : on passe d'un échantillon opérationnel E (défini comme tel) à une population P (également définie comme telle). Un simple sondage d'opinion s'arrête souvent à ces deux paliers empiriques. Mais lorsque ce modèle est *complet*, ce qui arrive généralement dans les recherches scientifiques, il y a un deuxième moment de généralisation, ou un « troisième palier », au cours duquel sont formulées des propositions d'ordre théorique (passage de la population P à une population à la fois plus heuristique et moins

dépendante du contexte de réalisation de la recherche). Dans l'exemple donné, la structure est complète, parce que, d'une part, la recherche comporte deux paliers empiriques et que, d'autre part, la chercheuse veut obtenir aussi des résultats théoriques (empiriquement fondés) qui vont au-delà de sa population (l'université X, en 1980, etc.). Ces résultats s'appliqueraient, par exemple, à tous les étudiants universitaires aux États-Unis, et même à tous les étudiants dans les pays occidentaux.

Dans le passé, on a consacré l'expression selon laquelle « il n'est de science que du général <sup>6</sup> » pour indiquer ce projet - propre à l'activité scientifique - de généralisation théorique au-delà de la population proprement dite du chercheur (de son univers de travail précis). Ces résultats heuristiques constituent une autre forme de généralisation que je caractériserai *d'analytique ou théorique*. Par là je veux dire qu'elle dépasse les limites de la description ou de l'explication s'appliquant à la seule population P telle qu'elle a été définie à des fins d'échantillonnage. Si la recherche est bien menée, ces résultats théoriques ont, bien sûr, un fondement empirique. En ce sens, ils sont plus que des hypothèses *a priori* ; ils sont des éclaircisseurs théoriques, empiriquement fondés, virtuellement susceptibles d'être appliqués ailleurs. Bien sûr, lorsqu'on suppose sa pertinence ailleurs, l'appui empirique de ces éclairages devient moins puissant. On gagne sur le plan heuristique mais on perd sur le plan des nuances empiriques.

La structure ouverte est plus éclatée et difficile à caractériser. Elle comprend *grosso modo* la recherche expérimentale ou quasi expérimentale, les études de cas unique, voire la situation limite où le chercheur étudie (quantitativement ou qualitativement) toute sa population du point

---

<sup>6</sup> Voir à cet égard les réflexions fort pertinentes de Hamel (1993). Ma position n'est pas différente de la sienne. Je me limite à indiquer que la connaissance scientifique vise à un accès au « global » qui dépasse non seulement la singularité mais aussi la « population » empirique de la recherche proprement dite. Cependant, comme le souligne Hamel, il ne faut pas voir dans cette maxime un déni du singulier : la sociologie ne peut pas saisir son objet, la société, dans son ensemble (*ibid.* : 49-50) et le singulier permet aussi d'éclairer la globalité (*ibid.* : 52 et 72).

de vue qui l'intéresse. Pour faciliter la compréhension, je donnerai d'abord trois exemples, puis je tenterai de caractériser une telle structure d'un point de vue méthodologique.

Porterfield et Gibbs (1960) ont mené une recherche quantitative sur toutes les 955 personnes dont le suicide a été officiellement reconnu en Nouvelle-Zélande entre 1946 et 1951. Les chercheurs ne parlent pas d'échantillon (car ils ont considéré tous les cas), et leur recherche est présentée par d'autres (Rose, 1982 : 58) comme ayant porté sur « toute la population » de cas (connus) pendant cette période<sup>7</sup>. Or, comme ils étudient toute la population, ils n'ont pas besoin de généraliser d'un échantillon opérationnel (certains cas de suicide entre 1946 et 1951) à leur population (tous les cas de suicide pendant cette période). Et ils croient que leurs résultats vont au-delà de leur population P (l'ensemble des 955 personnes). Du fait qu'ils ont pris tous les cas, ils n'ont pas besoin de faire une généralisation empirique (de leur échantillon à leur population) avant de procéder à la généralisation analytico-théorique : ils passent directement du niveau empirique au niveau théorique.

Blau (1960) a réalisé une recherche quantitative quasi expérimentale. Il voulait démontrer que les valeurs sociales exercent une contrainte externe sur les membres d'un groupe indépendamment des valeurs intériorisées par les individus. Il produit ses données à partir de 60 travailleurs sociaux d'une agence publique d'aide sociale et démontre qu'il existe des effets structureaux. Il ne parle pas non plus d'échantillon. En effet, il ne voulait pas - ni n'en avait besoin - généraliser ses résultats aux autres travailleurs sociaux de l'agence qui n'avaient pas fait l'objet de l'enquête. Il voulait montrer que les effets structureaux existent, peu importe que l'on soit ou non un travailleur social et que l'on travaille ou non dans une agence d'aide sociale. On peut dire (en un sens sans doute un peu différent) qu'il a étudié aussi toute sa population, car il passe directement de

---

<sup>7</sup> Il faut laisser de côté la question de la période, parce que cette période entre 1946 et 1951 n'est pas prélevée par les chercheurs comme échantillon (au sens strict) d'une autre période plus large.

son corpus empirique au palier théorique (la démonstration de l'existence d'effets structuraux). De la même façon que Galilée, pour parler comme Bourdieu (1992 : 57), « n'a pas eu besoin de répéter indéfiniment l'expérience du plan incliné pour construire le modèle de la chute des corps <sup>8</sup> », Blau n'avait pas besoin de répéter ailleurs sa démonstration avec d'autres personnes.

Le troisième exemple est la recherche qualitative de Goffman (1961) sur certains aspects de la vie sociale des malades mentaux. Elle a été menée principalement à l'hôpital St. Elisabeth, à Washington, pendant une année. Il a mis l'accent sur la manière dont le malade vivait subjectivement ses rapports avec l'environnement hospitalier et a voulu décrire fidèlement cette situation à partir du point de vue du malade lui-même. Il a dégagé aussi les propriétés et les caractéristiques sociologiques des institutions spécialisées dans le gardiennage des personnes. Ici non plus, le chercheur ne parle pas d'échantillon. Cela n'est pas étonnant, car son but est de décrire de façon exhaustive un univers de travail, l'hôpital St. Elisabeth, selon la perspective qui l'intéresse. Il s'agit d'une approche *totale* du *local* dans le cadre d'un problème particulier de recherche. On peut alors également dire, en un sens différent des deux précédents, qu'il a étudié toute sa population car, ici aussi, il n'y a pas de « reste » empirique à proprement parler. On couvre tout dans l'univers de travail qu'on veut étudier. Bien sûr, l'univers de travail comme tel (le milieu) est plus large que le corpus empirique (observations faites), mais ce qu'on n'a pas vu relève moins d'une partie de la population non observée que d'un « dehors » de la recherche.

Disons alors, d'une façon abrupte, que ce modèle ouvert est caractérisé par des recherches qui étudient, en quelque sorte, une population au complet et qui passent directement de leur corpus empirique à un niveau théorique global. Il *n'y a pas ici* deux paliers bien distingués au *niveau empirique*. Aussi n'est-il pas étonnant que le chercheur ne présente pas

---

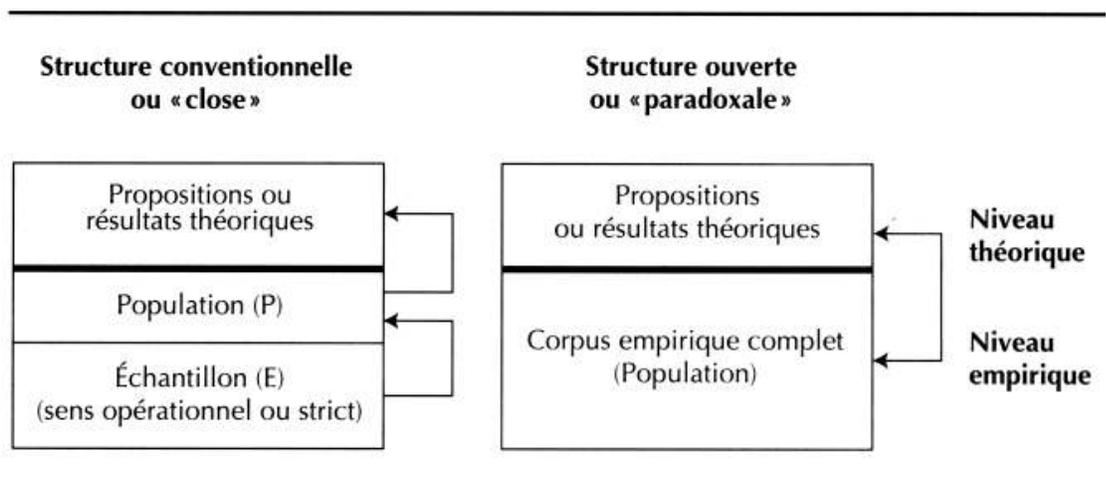
<sup>8</sup> Voir Hamel (1993 : 51) qui met en valeur ce passage de Bourdieu pour souligner qu'un cas particulier bien construit cesse d'être particulier.

ses données comme passant de E à P, mais qu'il passe plutôt directement ou quasi directement des données (E ou P) au palier théorique (univers généraux). Le niveau empirique prend la forme d'un seul palier ou d'un continuum très peu balisé. Dès lors, au lieu de décrire la procédure d'échantillonnage (il n'y a pas eu d'échantillon, au sens opérationnel du terme), l'analyste décrit son corpus empirique : il précise *de quoi* il est composé et *quelles sont* ses caractéristiques. Certes, on peut souvent imaginer un univers plus général duquel cette population serait à son tour un échantillon. D'où le paradoxe apparent de la structure ouverte : il n'y a pas ici une procédure *opérationnelle* d'échantillonnage, mais on peut dire aussi que ce corpus empirique est un échantillon au sens large. La notion d'échantillon empiète sur celle de population et elles tendent à s'enchevêtrer (voir la figure 2). Le paradoxe tient aussi au fait que le chercheur laisse entendre qu'il a étudié toute sa population, ce qui veut dire qu'il n'a pas besoin de généraliser (à sa population), mais pourtant il produit quand même une (autre) forme de généralisation (analytico-théorique).

## FIGURE 2

### *Deux structures types de recherche*

[Retour à la table des matières](#)



Ce survol soulève une question : qu'est-ce qu'un échantillon et une population ?

## La notion d'échantillon

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons vu, la notion d'échantillon saute aux yeux dans les recherches possédant une structure conventionnelle. Dans ces cas, lorsqu'on sait qu'on ne peut pas tout prendre, l'idée qu'on doit *choisir ou sélectionner* une partie de l'ensemble nous amène automatiquement à penser en terme d'échantillon. Inversement, lorsqu'on est poussé à penser à un échantillon, on associe cette notion essentiellement à l'idée de choix ou de sélection.

Par contre, dans les recherches ayant une structure ouverte, l'idée d'échantillon ne vient pas naturellement à l'esprit. L'analyste désigne alors son matériel par les expressions « corpus empirique », « population », « totalité », « étude pilote », « étude de cas », etc. Pourquoi ? Peut-être parce que, en l'absence d'une procédure opérationnelle d'échantillonnage, l'idée de *choisir ou sélectionner* n'apparaît pas comme une *étape essentielle* de la méthodologie ou relevant de celle-ci. L'idée de *sélection* des cas est en partie absorbée par l'idée du choix du cas ou de l'objet, ou neutralisée par l'idée de *complétude*. Le chercheur sait qu'il doit faire des observations systématiques et pertinentes autour d'une ou de plusieurs questions, mais il considère aussi qu'il peut approcher l'ensemble de son matériel empirique. Certes, tout chercheur sait qu'il peut ajouter d'autres ensembles de matériel empirique, mais en ce qui a trait à un ensemble précis, il a grosso modo tout considéré par rapport à ses questions de recherche. L'idée centrale qui ressort est alors celle du *choix de l'objet*, accompagnée de celle de totalité du support empirique au regard des énoncés théoriques (plutôt que l'idée de sélection).

On pressent le problème : chaque structure de recherche comporte une idée *centrale d'échantillon* différente. D'où la question : y a-t-il une idée commune à l'échantillon au sens large ? À mon avis, l'idée centrale d'une notion générale d'échantillon devrait être commune aux deux types de structure de recherche. Elle réside alors moins dans les idées partielles et connexes de sélection ou de totalité, qui me paraissent pourtant incontournables à tour de rôle dans nombre de situations, que dans l'idée de considérer une petite quantité de quelque chose pour éclairer certains aspects généraux du problème : c'est étudier ceci pour appuyer un au-delà ; c'est l'idée d'extrapoler, de *déplacer*, de transcender, de *mettre en rapport*, ou encore de donner une *idée* ou un *éclairage* sur quelque chose d'autre à l'aide d'un ou de plusieurs éléments pouvant s'y rapporter. On peut donner un aperçu (ou un certain type d'aperçu) d'une société à une certaine époque par le biais d'un individu y ayant vécu ; jeter un éclairage sur une institution en décrivant un exemple particulier ou local de cette institution ; donner un aperçu des caractéristiques des personnes qui sont emprisonnées en décrivant la population d'une prison (ou un échantillon opérationnel de cette population), etc. Le but de l'échantillon (au sens large) est alors d'appuyer une connaissance ou un questionnement qui dépasse les limites des unités, voire de l'univers de travail, servant à le produire. À proprement parler, ce n'est pas parce qu'on doit sélectionner qu'on échantillonne ; inversement, ce n'est pas non plus parce qu'on traite un ensemble complet local qu'on ne fait pas d'échantillonnage ; c'est plutôt parce qu'on parle plus qu'on transforme de toute façon en échantillon ce sur quoi on s'appuie pour en parler. L'observation systématique vise à fonder ou à « documenter » certains aspects de la réalité qui sont susceptibles de se déplacer à leur tour. L'observation porte alors en elle-même les germes de l'échantillonnage, c'est-à-dire la capacité d'aller au-delà d'elle-même. Il persiste néanmoins, dans le qualitatif et dans le quantitatif, une tension entre ces deux grandes structures types de recherche, soit entre la structure où le chercheur a la nette impression qu'il *fait* un échantillonnage et celle où il a l'impression de *tout couvrir*.

## La notion de population

[Retour à la table des matières](#)

Pour illustrer mes propos, j'utiliserai librement un bon exemple donné par Beaud. Prenons, dit-il, une expérience banale : la préparation d'un plat. Avant de le servir,

il est un geste que nous faisons généralement : nous le goûtons. Le principe même du sondage et des techniques qu'il implique (dont celles de l'échantillonnage) se trouve ainsi posé : nous recueillons de l'information sur une fraction (échantillon) de l'ensemble (population) que nous voulons étudier [...]. (Beaud, 1984 : 178.)

Cet exemple constitue une des manières les plus pédagogiques d'introduire la question de l'échantillonnage et de montrer, comme le souligne bien Beaud (1984 : 178), que « nous faisons tous de l'échantillonnage sans le savoir ». Goûter un plat signifie que « nous recueillons de l'information sur une fraction (*échantillon*) de l'ensemble (*population*) que nous voulons étudier » (ibid.). On pourrait aussi dire, dans un sens plus large, que goûter un plat, c'est obtenir des « observations » pour pouvoir parler de quelque chose. *Mais de quoi exactement peut-on parler ?*

Or la notion de population pose une difficulté particulière. Lorsque nous prélevons un échantillon de noms de personnes dans une liste, nous savons intuitivement que, si nous répétons cette opération, les chances sont faibles que nous obtenions exactement les mêmes noms que la première fois. L'idée d'une certaine relativité dans la composition interne de l'échantillon apparaît immédiatement. En revanche, la notion de population, notre liste de noms, prend souvent l'allure d'un ensemble naturel, d'un « déjà là ».

Si l'on revient à l'exemple du plat, il nous paraît à tous évident que cet échantillon que nous goûtons nous autorise à parler du plat qui est dans la casserole. Nous pouvons dire, par exemple, s'il est assez salé ou non. La casserole apparaît alors *naturellement* comme étant notre population. Or, si notre *objectif* est de connaître la quantité de sel, la casserole est effectivement notre population, mais seulement *parce que notre finalité ici est celle de savoir si le plat est assez salé ou non*. En effet, il ne faut pas perdre de vue que « population » est un *concept* et non une circonscription naturelle et que les contours de ce concept sont donnés par les différentes finalités de notre recherche. Bien sûr, si la finalité est d'estimer la quantité de sel dans le plat, ce dernier *revient à* population et prend l'allure d'une frontière naturelle en raison même du choix que nous opérons quant à ce que nous voulons savoir ou projeter comme connaissance. Ici, nous n'avons pas l'intention, au moins dans un premier moment, d'aller au-delà de la casserole ou de notre univers de travail (niveau empirique) : nous voulons seulement *généraliser* de notre cuillerée (échantillon) à la casserole (population). Appelons cela une généralisation empirique ou close. Mais qu'est-ce qui arrive si nous modifions nos objectifs ?

Supposons maintenant que ce plat est un potage aux cœurs de palmiers et que nous n'avons jamais goûté ce genre de potage. Le goûter nous permet alors, à certains égards, non seulement de dire quelque chose sur la population figurée dans la casserole (*univers de travail*), mais aussi sur les potages aux cœurs de palmiers en général, voire sur les potages tout court. Par rapport à cette finalité, le fait que le potage soit assez salé ou non est beaucoup moins important, sinon négligeable. Cette *autre* « population » - celle de tous les potages aux cœurs de palmiers - correspond à ce que Sjoberg et Nett (1968 : 129-130) appellent l'*univers général*. Tout se passe alors comme si notre cuillerée de potage est en même temps un échantillon de la casserole et un échantillon (au sens large et non opérationnel) de cette population plus générale encore. C'est qu'il n'y a pas ici une grande différence entre notre cuillerée de potage et la casserole tout entière pour généraliser à cette population au niveau théorique. En goûtant la cuillerée de potage, nous avons goûté à la fois le potage dans la casserole et ce genre de potage aux cœurs de palmiers en général.

En effet, si plus tard quelqu'un nous demande si nous avons déjà goûté un potage aux cœurs de palmiers, nous répondrons « oui » sans hésitation. Cela veut dire : « Nous avons déjà examiné un *échantillon* (une cuillerée) ou une *population* (une casserole au complet) de ce type de potage. »

Notons que la casserole, qui était notre population, devient ici, en un sens très large, un « échantillon » de cette autre énorme population générale, *mais il ne s'agit pas d'un échantillon opérationnel*. Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas cette population générale devant nous, sous la forme d'une liste, avant de prélever notre « casserole ». Lorsque nous prélevons notre cuillerée, nous avons devant nous la casserole et, en principe, toutes les particules de la sauce ont la même chance de sortir dans notre cuillerée. Dans ce cas, nous avons un échantillon opérationnel, mais non dans le premier. C'est pour cela que nous avons besoin d'un troisième concept, celui d'univers général (qui se situe au niveau théorique).

On peut donc concevoir l'échantillon et la population comme étant un *rapport à des univers variables*<sup>9</sup> (à la casserole, aux potages aux cœurs de palmiers, etc.) et à *des projets variables de connaissance* (voir s'il était assez salé, savoir ce qu'est un potage aux cœurs de palmiers, etc.). C'est dire aussi que les concepts d'échantillon et de population « voyagent » ou se modifient en fonction de notre projet de connaissance. Et ce projet change aussi de niveau : nous passons du niveau empirique, consistant à savoir si notre potage dans la casserole X à tel jour est bien salé, au niveau théorique, visant à nous donner une connaissance générale de ce qu'est un potage aux cœurs de palmiers (univers général).

Une dernière remarque. Supposons que nous préparons un potage et que nous le mangeons au complet sans penser à le goûter au préalable. Peut-on dire que nous avons pris un échantillon ? Cela dépend. Tout d'abord, il est fort probable que nous n'ayons pas cette impression, car au

---

<sup>9</sup> Je remercie ma collègue Danielle Laberge, du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, de m'avoir proposé cette expression fort juste et évocatrice pour mes propos.

lieu de goûter pour avoir une idée de l'ensemble, nous le mangeons tout simplement. Du coup, nous n'avons pas fait d'échantillonnage. En revanche, si nous commençons à expliquer à d'autres plus tard ce qu'est une crème de coeurs de palmiers sur la base de cette expérience, celle-ci *devient* un échantillon. Cette situation correspond grosso modo à celle de Goffman (1974) qui a sélectionné au fil des ans, sans but très précis, un matériel empirique hétéroclite. Au départ, ce n'était pas encore un échantillon de quoi que ce soit. Plus tard, ce matériel servant de base à sa recherche, il *devint* rétroactivement son échantillon, c'est-à-dire que Goffman a adapté son objet et son discours aux données qu'il avait ramassées.

### Les notions d'« univers de travail » et d'« univers général »

[Retour à la table des matières](#)

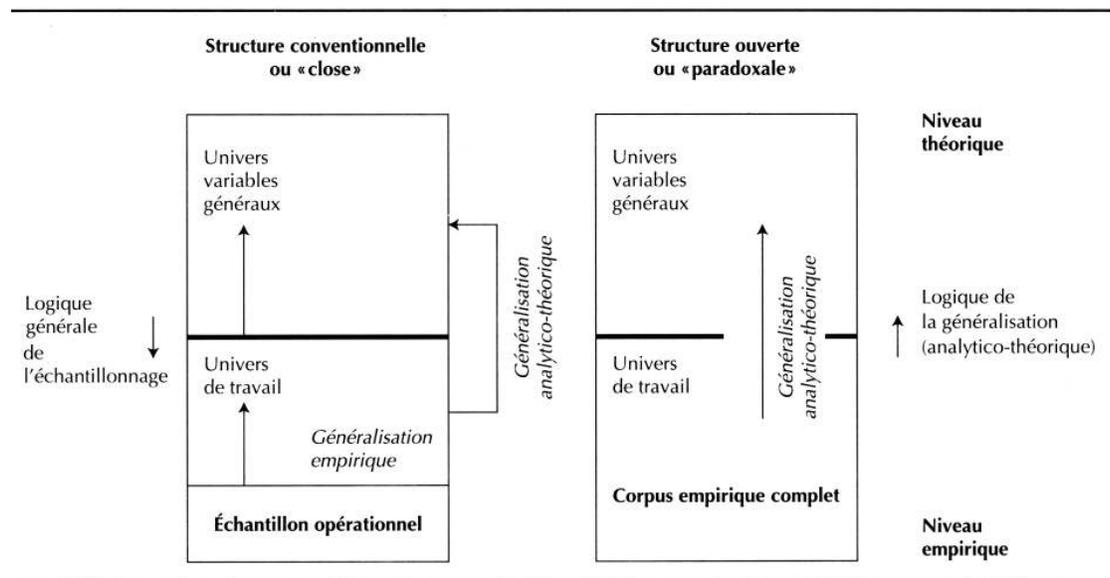
J'ai utilisé sans trop les préciser les notions fort importantes d'« univers de travail » et d'« univers général » proposées par Sjoberg et Nett (1968 : 129-130) et développées par Rose (1982 : 56-65). Pour eux, l'univers de travail correspond à la notion classique de population (au niveau empirique) et l'univers général, à l'univers du phénomène auquel la théorie s'applique ou renvoie (Rose, 1982 : 56), c'est-à-dire aux autres « populations » au niveau théorique. Dans l'exemple du potage, la casserole correspond à l'univers de travail tandis que l'univers général englobe l'ensemble de potages aux coeurs de palmiers. Cette dernière notion est très importante parce qu'elle relativise la notion opérationnelle de population (univers de travail) ; celle-ci n'est plus vue comme le point final de la recherche et est mise à son tour en rapport avec les finalités de la recherche. Maintenant, je soulignerai le fait que l'univers général peut être multiple et variable (*univers généraux*) et que la notion d'univers de travail doit être reformulée légèrement pour mieux accommoder les recherches ayant une structure ouverte.

Il faut prendre la notion d'univers de travail au pied de la lettre : *l'univers sur lequel le chercheur travaille ou qu'il a à sa portée* (la casserole, l'université X où il constitue sa liste d'étudiants, l'hôpital où il fait ses observations, etc.). Cette manière de la conceptualiser permet d'inclure plus facilement les deux structures de recherche : celle selon laquelle on prélève un échantillon opérationnel (structure close) et celle selon laquelle on constitue un corpus empirique comme une totalité particulière (structure ouverte). On peut dire alors que *toute* recherche empirique a un univers de travail, mais que toute recherche empirique ne prélève pas un échantillon *opérationnel*. Ainsi, si l'analyste fait des observations dans un hôpital, *son* univers de travail est l'hôpital X et non l'ensemble (imprécis) des hôpitaux semblables. Ces derniers font partie des univers généraux (champ d'application de la théorie ou des résultats théoriques de la recherche). De même, à l'instar de Porterfield et Gibbs (1960), si l'analyste étudie tous les cas de suicide connus pendant une période donnée, cette « liste » est son univers de travail. Dans le cas d'une recherche ayant une structure close, l'univers de travail se définit comme l'« ensemble de toutes les unités empiriques que le chercheur *définit* comme la base de son étude et de laquelle il prélève un échantillon » (Rose, 1982 : 56). Par exemple, la liste de tous les étudiants inscrits à l'université X, dans tel pays, à une telle date, et à partir de laquelle nous prélevons un échantillon opérationnel. La figure 3 (p. 126) est inspirée de Rose (1982 : 65), mais elle a été dédoublée et transformée pour rendre compte des modifications proposées.

**FIGURE 3**

*L'échantillonnage selon les deux structures types de recherche*

[Retour à la table des matières](#)



*Deux exemples de structure conventionnelle ou close*

[Retour à la table des matières](#)

Afin de mieux fixer ces idées, voyons deux exemples de recherches ayant une structure conventionnelle d'échantillonnage, l'une quantitative et l'autre qualitative.

Revenons d'abord à l'exemple adapté de Rose (1982 : 50, 56) de la chercheuse qui veut connaître les rapports entre l'appartenance à une organisation et le sentiment d'impuissance chez les étudiants. On peut y trouver un *échantillon* d'étudiants de l'université X en 1980, une *population au niveau empirique* donnée par la liste de tous les étudiants de cette université en 1980 (son univers de travail) et une ou plusieurs *populations au niveau théorique* (ses univers variables généraux). Ces univers

généraux sont, par exemple, l'ensemble des étudiants aux États-Unis, dans les pays industrialisés, ou encore les étudiants en général. L'exemple 1 de la figure 4 (p. 128) résume la situation. Dans cette figure, j'emploie à dessein deux fois le concept de population pour montrer qu'il peut se déplacer d'un niveau à l'autre et est variable (en ce sens qu'il y a plusieurs populations générales possibles emboîtées dans la notion de population au sens strict).

L'exemple 2 est tiré de la recherche qualitative de Martel (1994) sur les représentations des femmes battues dans un quotidien montréalais entre 1886 et 1989. Pour constituer l'échantillon, elle a cerné deux blocs théoriquement importants de quatre années chacun au début (1886-1889) et à la fin (1986-1989) de sa période globale. En principe, tous les articles de presse portant sur son objet pendant ces deux sous-périodes seraient susceptibles d'être retenus en vue de l'analyse. Cependant, elle a appliqué le principe de saturation, ce qui signifie qu'elle n'a pas eu à compléter la collecte des données pour toute la durée de ces deux blocs. Lorsque l'information devenait clairement répétitive, elle considérait que l'information pour sa sous-période était saturée et eue pouvait clore la collecte de données pour cette période. Dans une deuxième étape, elle a fait des plongées intermittentes, mais systématiques, à tous les 20 ans (soit en 1910, en 1930, en 1950 et en 1970) pour repérer, le cas échéant, des changements dans les représentations. Pour chacune de ces années, le principe de saturation a été encore une fois appliqué. Ainsi, la recherche comporte un échantillon (les articles retenus), un univers de travail bien déterminé (*La Presse*, entre 1886 et 1989) et un ou plusieurs univers généraux. Car sa recherche permet de connaître les représentations des femmes battues non seulement dans *La Presse*, mais aussi à Montréal et dans la société québécoise en général, etc. (voir l'exemple 2 de [la figure 4](#)).

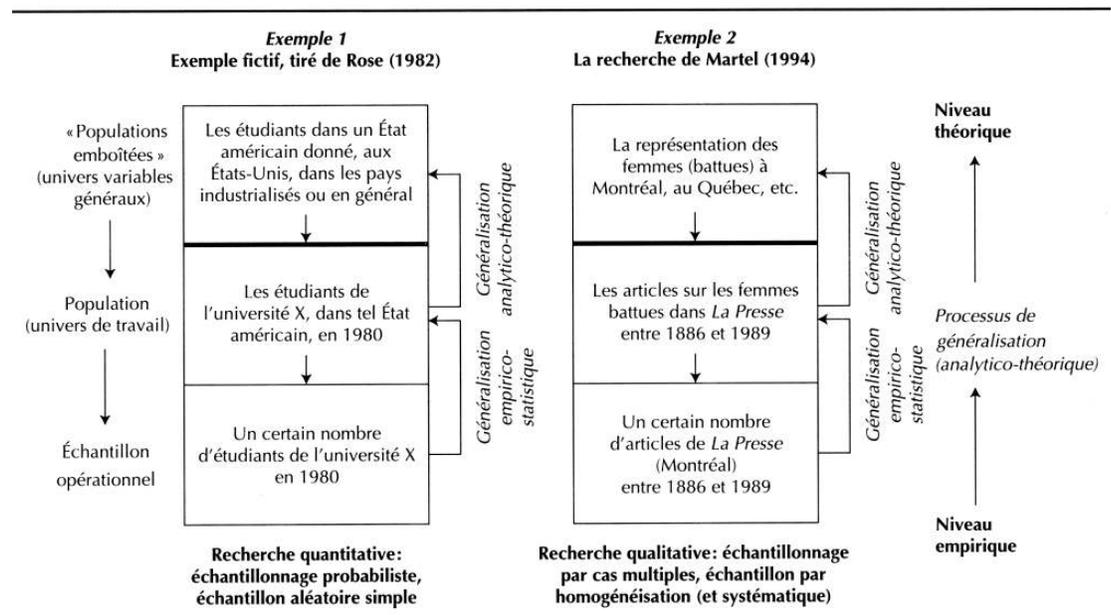
On voit que, dans la structure close, les trois concepts (échantillon, univers de travail, univers général) sont bien distingués les uns des autres d'un point de vue opérationnel. Ces deux recherches ont aussi une structure complète : deux paliers empiriques (ou une *étape intermédiaire* bien

marquée) et un troisième palier qui dépasse leur univers de travail (la première « population »). Pour *bien construire* leur recherche, ici, les chercheurs doivent d'abord pouvoir généraliser leurs résultats à l'intérieur du niveau empirique lui-même. Cela signifie, par exemple, que Martel (1994) doit dans un premier temps passer des articles analysés à l'ensemble des articles non analysés du journal *La Presse* (1886-1989). Ensuite, sa recherche produit un éclairage théorique plus global sur la perception des femmes battues dans la société québécoise.

### FIGURE 4

*Deux exemples de recherches quantitative et qualitative ayant une structure conventionnelle ou close*

[Retour à la table des matières](#)



Notez que les recherches tant quantitative que qualitative sont forcées d'assouplir leur lien avec l'univers de travail pour produire une connaissance heuristique. Mais pour que ces résultats théoriques soient reconnus comme tels (et non comme des hypothèses *a priori*), il faut que le volet

empirique soit « bien construit ». Les deux recherches font d'abord une généralisation *empirique*, mais l'une le fait au moyen d'une analyse *statistique* et l'autre, au moyen d'une analyse *qualitative*. On peut désigner cette généralisation qualitative par le nom d'induction empirico-analytique pour la distinguer, d'un côté, de la généralisation empirico-statistique et, de l'autre, de la généralisation théorique propre aux deux études. Dans les deux cas, la généralisation empirique n'est qu'une étape intermédiaire du processus global de généralisation. Chaque fois qu'on va au-delà du niveau empirique, on passe d'un échantillon à une population (univers de travail), puis de cette population à d'autres (univers variables généraux). Ce deuxième pas, le plus pertinent pour la théorie, a une particularité : d'une part, il dépend de la bonne qualité de la construction empirique mais, d'autre part, il *est nécessairement moins protégé* par le corpus empirique. En effet, certaines variations par rapport aux résultats sont possibles lorsqu'on applique cette connaissance ailleurs. Nous obtenons, par cette connaissance théorique empiriquement fondée, une connaissance empirique *virtuelle* relativement à d'autres univers de travail.

Les enquêtes qui présentent une structure conventionnelle *incomplète* vont s'arrêter brusquement à l'univers de travail. Tel serait le cas d'une enquête visant seulement à prédire l'intention de vote des Canadiens (P) à partir d'un échantillon (E) à un moment bien déterminé dans le temps. Le niveau théorique est alors explicitement absent ou très pauvre, car l'enquête est guidée par une finalité descriptive simple consistant à bien vouloir représenter, sur le plan de l'univers de travail, une intention de vote. Les enquêteurs sont conscients que les résultats sont susceptibles de se modifier à courte échéance et ne visent pas à atteindre des résultats théoriques (univers général). Ces derniers sont les seuls à avoir une capacité de « voyage » : ce qu'ils perdent en précision et en détails, ils le gagnent dans leur portée heuristique et dans leur potentiel créateur de nouvelles questions de recherche. Ils sont aussi moins périssables, résistant mieux à l'épreuve du temps. Les informations concernant strictement l'univers de travail deviennent plus rapidement caduques et ont besoin d'être plus souvent actualisées.

### *Deux exemples de structure ouverte ou paradoxale*

[Retour à la table des matières](#)

Dans sa recherche quantitative, Blau (1960) veut montrer qu'il existe des effets structuraux, c'est-à-dire que les valeurs d'un groupe exercent des pressions externes sur ses membres indépendamment de leurs valeurs intériorisées. Il a choisi une agence publique d'aide sociale située dans une grande ville américaine et ayant affaire à la clientèle urbaine la plus pauvre. Pendant une période d'observation dans l'agence, il constate que les travailleurs sociaux sont organisés en des unités de cinq ou six sous l'autorité d'un superviseur. Les membres de 12 unités ont été interviewés, pour un total de 60 entrevues. Blau ne précise pas s'il y avait d'autres unités dans l'agence et, si oui, comment ces 12 unités ont été sélectionnées. En fait, on n'a pas besoin de cette information. On peut dire qu'il s'agit d'un échantillon quantitatif non probabiliste par choix raisonné : Blau a choisi le lieu de l'observation, les unités et le nombre d'unités en fonction des critères théoriques et méthodologiques qu'il avait fixés pour faire sa démonstration.

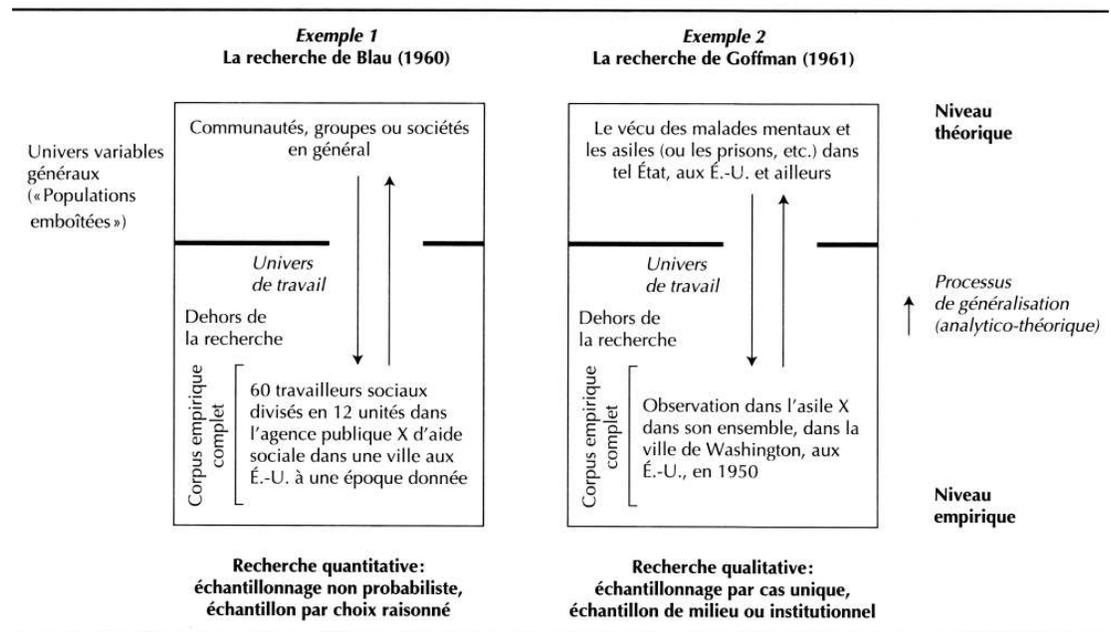
On voit par ses finalités théoriques qu'il ne veut produire aucune connaissance sur les organismes publics en particulier. Son objet correspond aux effets structuraux dans les groupes en général. Ses univers variables généraux sont alors les groupes. En plus, son univers de travail - l'agence publique X d'aide sociale - n'a pas une signification théorique au-delà du fait de servir de lieu à sa recherche. Ses données ne sont pas un échantillon opérationnel de l'agence et l'on ne sait même pas si Blau a interrogé tous les travailleurs sociaux ou non. Mais on sait que son corpus est composé de 60 travailleurs et que sa finalité théorique ne le contraint pas à faire une première généralisation empirique (statistique) des résultats à un éventuel restant non observé de son univers de travail. Il peut passer directement au niveau théorique. Lorsqu'on dit que ce cor-

pus est son échantillon, on modifie le sens de cette notion pour lui donner une acception large : les 60 travailleurs sociaux sont alors un échantillon des univers généraux et non de son univers de travail (l'agence) [voir l'exemple 1 de la figure 5].

### FIGURE 5

*Deux exemples de recherches quantitative et qualitative ayant une structure ouverte ou paradoxale*

[Retour à la table des matières](#)



L'exemple de la recherche qualitative de Goffman (1961) est moins univoque. Après une observation directe pendant un an dans un hôpital, il dégage, entre autres choses, ce qu'il considère être les caractéristiques des institutions « totales ». Par exemple, dans la vie sociale courante, nous avons généralement trois lieux différents pour dormir, pour nous amuser et pour travailler, avec des partenaires différents et sous des autorités différentes ; les institutions totales éliminent les frontières qui séparent ces trois champs d'activités. Les reclus sont placés dans un seul lieu, avec les mêmes partenaires, et doivent se soumettre à une seule et même autorité. Goffman veut analyser alors le fonctionnement, les mécanismes et les processus propres à l'hôpital psychiatrique et certains effets de cet environnement du point de vue des malades. Selon la classification proposée ici, il s'agit d'un échantillon de milieu ou institutionnel par cas unique.

Les univers variables généraux sont les asiles psychiatriques, dans l'État de Washington, aux États-Unis ou même ailleurs et, à différents degrés, les divers établissements spécialisés dans le gardiennage des êtres humains (prisons, etc. <sup>10</sup>). Mais qu'arrive-t-il des notions d'échantillon et d'univers de travail ? En choisissant l'hôpital X, Goffman a-t-il pris un échantillon ou étudié une « population » (c'est-à-dire un univers de travail au complet) ? Et s'il a pris un échantillon, s'agit-il d'un échantillon des autres asiles ou du seul hôpital St. Elisabeth ? Du coup, plusieurs options conceptuelles *deviennent* possibles dans l'imaginaire du chercheur. J'examinerai ici les trois principales.

D'abord, on pourrait dire simplement que Goffman a étudié l'asile X au complet sous tel angle et dans le cadre d'une problématique théorique précise. Son corpus est alors présenté comme ayant été constitué à partir d'un examen portant sur l'ensemble de sa population. Par conséquent, la notion d'échantillon opérationnel s'efface au profit de celle d'univers de travail, comme dans une recherche à structure ouverte. On dira qu'il a

---

<sup>10</sup> Voir les remarques de Robert Castel (p. 11), dans sa présentation de l'ouvrage de Goffman (1961).

étudié *tout son univers de travail* du point de vue des reclus. C'est l'idée qui nous vient à l'esprit quand nous parlons d'une *étude de cas*.

Cette représentation a été la plus courante dans la tradition de l'école de Chicago. En effet, beaucoup de chercheurs ont considéré leur corpus empirique comme étant l'étude d'un ensemble complet, même s'ils y séjournent seulement quelques mois. Cooley (1928 : 128), par exemple, recommande au chercheur qualitatif d'étudier surtout les institutions et les groupes qui ne sont pas trop grands pour nuire à une approche directe et totale. On peut reformuler librement cette recommandation ainsi : « De préférence, le chercheur qualitatif ne doit pas prélever un échantillon, ni prendre un morceau excessivement grand (comme la ville de New York) ; il doit se contenter de prendre une population de taille manipulable. » Shaw (1930 : 2), dans son étude sur la vie d'un seul jeune, considère qu'il faut faire l'« histoire totale du cas ». L'analyste doit « s'assurer d'obtenir le portrait le plus complet possible des événements successifs survenus dans la vie des jeunes délinquants » (ibid. : 14). Becker (1966 : vi) considère aussi que le chercheur « qui rassemble une histoire de vie doit prendre les mesures pour s'assurer qu'il *couvre tout* ce qu'on veut savoir, qu'aucun fait ou événement important ne soit négligé ». Or ces notions d'« histoire totale », de « portrait complet » ou cette volonté de « tout couvrir » sont incompatibles avec la notion d'échantillon opérationnel et correspondent à celle de population. Rose (1982 : 56) présente aussi la prison où Garabedian (1963) a réalisé sa recherche comme son univers de travail (sa population) et les prisons en général comme son univers général. En outre, le fait de choisir tel ou tel aspect de la réalité pour l'observer ne pose pas de difficulté particulière quant à la représentation de la totalité. De fait, cela n'est pas très différent du choix qu'opère un chercheur qui pose telle ou telle question dans un questionnaire. De la même façon que les questions choisies ne sont pas un échantillon de celles qu'on aurait pu poser sur d'autres sujets, les observations qu'on fait ne sont pas envisagées ici comme un échantillon opérationnel des observations qu'on aurait pu faire sur d'autres aspects.

Une autre option consiste à dire que l'asile X (dans son ensemble) aux États-Unis à une époque donnée constitue l'échantillon de Goffman. Mais alors il s'agit, comme dans le cas de Blau, d'un échantillon des univers généraux. La notion d'échantillon est employée alors au sens large comme synonyme d'univers de travail (population). À la question « échantillon de quoi ? », on doit répondre : « des asiles en général ». Nous déplaçons alors le sens du mot population à populations en général. Cette modification dans le sens des mots ne change pas les caractéristiques méthodologiques de la recherche. La généralisation que le chercheur fait est surtout théorique ou analytique parce qu'il passe directement du niveau empirique au niveau théorique (voir la figure 5). L'option donne encore l'image d'une structure ouverte puisqu'il n'y a pas de séparation nette entre la notion d'échantillon et celle d'univers de travail.

La troisième option, enfin, est de considérer toute recherche en tant que structure close. Certains méthodologues voient alors tout corpus empirique comme étant nécessairement un échantillon *opérationnel* constitué par un certain nombre de journées d'observation, de sous-lieux visités et d'entrevues réalisées à l'hôpital X, et ce même si le chercheur n'a pas formellement prélevé un échantillon. Huberman et Miles (1991 : 62) soutiennent, par exemple, que le simple fait que le chercheur aille observer un seul milieu signifie déjà qu'il a pris un échantillon. Bien sûr, cette remarque n'est pas fautive, mais elle n'est pas pertinente. Pourquoi ? Parce que le sens du mot échantillon n'est plus le même. Dans une recherche ayant une structure ouverte, le chercheur n'est pas tenu de présenter son corpus comme un échantillon opérationnel de son univers de travail. Il lui suffit de montrer comment il a constitué ce corpus et d'indiquer quel est son univers de travail. C'est que son objectif final ne lui commande pas ici de faire une généralisation empirique à partir de son matériel au reste de son univers de travail non observé avant de passer au plan théorique. Goffman et Blau visent à fonder empiriquement une connaissance qui se dirige directement vers le niveau théorique. Cela est une caractéristique de ce genre de recherche. En revanche, dans les recherches présentant une structure close, le chercheur n'a pas le choix : il doit procéder auparavant à une généralisation empirique plus formelle de son corpus à son

univers de travail. Martel (1994) devait s'assurer de pouvoir étendre d'abord son analyse des articles du journal au journal lui-même avant de généraliser de ce journal au niveau théorique. Si un autre chercheur découvrait qu'il y a, dans un autre quotidien pendant la même période, une autre représentation des femmes battues, les résultats théoriques de Martel devraient être *partiellement* corrigés pour rendre compte de ce nouveau fait.

On peut aussi objecter à Huberman et Miles que leur propos devient contre-intuitif dans des recherches comme celle de Blau. En effet, à quoi nous avance de savoir que Blau a consacré tant de jours et tant d'heures à l'observation dans son site si ses résultats ne sont pas directement liés aux caractéristiques de son site ? Même dans le cas de Goffman, cela n'est pas non plus utile puisque ses observations ne visent pas à connaître ce qu'il *n'a pas vu dans son site*, mais à parler de ce qu'il a observé et qui est *virtuellement* en cours dans d'autres sites (univers généraux).

Dès lors, seules les deux premières options me semblent appropriées (voir l'exemple 2 de la figure 5). Il n'est pas étonnant que les études qualitatives par cas unique aient privilégié surtout la première. Comme elles visent une connaissance complète du cas, on n'utilisera pas la notion d'échantillon, et, si on le fait, on lui donnera une acception large.

Je ne peux pas expliquer ici en détail pourquoi la recherche de Goffman permet plusieurs représentations différentes tandis que celle de Blau ne soulève pas cette difficulté. Disons que Blau n'a pour son univers de travail - pour l'agence - qu'un intérêt méthodologique. Celle-ci joue le rôle d'un simple *laboratoire* de recherche. En revanche, Goffman a un intérêt sociologique ou « substantiel » pour son univers de travail : sa recherche *porte sur lui*. Par ailleurs, il existe des différences au chapitre des représentations entre le qualitatif et le quantitatif. En raison de la nature de l'observation quantitative, qui est plus ciblée, celle-ci a moins d'erreur : elle est fixée par la forme que prend la collecte des données. L'analyste qui étudie *tous* les cas d'une population sur l'aspect qui l'intéresse (par exemple, tous les cas de suicide pendant une période) donne

*immédiatement* l'impression d'avoir *tout vu* sur cet aspect. En réalité, il a observé tout *ce qu'il a retenu dans sa grille*. Et si sa grille porte sur des dossiers, elle ajoute une deuxième réduction à celle qu'a déjà réalisée le dossier. Dans les recherches qualitatives par observation participante, le regard de l'analyste est moins fixé d'avance et se déplace sans cesse d'un point à l'autre. L'image de la population ou de l'échantillon peut alors plus facilement faire surface.

## 2. L'ÉCHANTILLONNAGE ET QUELQUES TYPES D'ÉCHANTILLONS DANS LA RECHERCHE QUALITATIVE

[Retour à la table des matières](#)

La figure 1 a présenté les échantillons qualitatifs selon une division en deux grands groupes : l'échantillonnage par cas unique et par cas multiples. Cette classification n'est ni absolue ni exhaustive, mais elle donne un aperçu de plusieurs sortes d'échantillons et permet de clarifier quelques questions méthodologiques. Je me limite ici à la question de l'échantillonnage de micro-unités sociologiques, comme celles d'acteurs sociaux, d'institutions, de documents, et de certaines unités géographiques de taille réduite. De ce fait, je ne traiterai pas directement, par exemple, d'une étude de cas portant sur l'ensemble de la ville de New York ou sur la crise des missiles cubains. Je laisse de côté aussi les recherches historiques, tout particulièrement celles qui s'étendent sur une longue période ou qui portent sur des problématiques complexes. Il reste que certaines réflexions peuvent aider éventuellement à penser d'autres situations ou stratégies d'échantillonnage. Par ailleurs, toutes les appellations posent certaines difficultés, mais je me contenterai d'éclaircir les notions de cas

unique et de cas multiples aussi bien que celle d'échantillon événementiel.

Précisons aussi que des ouvrages prennent une forme hybride ou ne se laissent pas aisément classer comme étude par cas unique ou par cas multiples, et ce pour des raisons diverses <sup>11</sup>.

## L'échantillonnage par cas unique des micro-unités sociales

[Retour à la table des matières](#)

La façon la plus simple de clarifier ce qu'est l'échantillonnage par cas unique consiste à commencer tout simplement par en présenter les sortes à partir d'exemples de recherche et à examiner par la suite leur caractérisation conceptuelle.

J'ai relevé trois sortes d'échantillons par cas unique : l'échantillon d'acteur (qui prend la forme de deux modèles), l'échantillon de milieu, géographique ou institutionnel, et l'échantillon événementiel (ou d'intrigue).

### *L'échantillon d'acteur*

On constitue ici le corpus empirique essentiellement autour *d'une personne* ou *d'une famille*. En règle générale, on obtient un récit oral ou écrit de la personne en question ou des membres d'une famille. Trois voies sont souvent adoptées pour recueillir ce récit : *a)* des documents personnels écrits spontanément par l'informateur et sans interférence de l'ana-

---

<sup>11</sup> L'ouvrage sous la direction de Bourdieu (1993), *La misère du monde*, est un exemple. Il présente plusieurs études de cas menées par des chercheurs différents autour d'une problématique commune. Séparément, chaque recherche constitue une mini-étude de cas ; placées ensemble, eues projettent une image globale qui diffère de celle que chacune d'entre elles donne individuellement.

lyste (autobiographies, lettres, journaux intimes, etc.) ; *b*) des documents écrits par l'informateur sur demande de l'analyste (avec ou sans orientation systématique ou demandes de révision) ; *c*) une ou des entrevues en profondeur avec la même personne.

Cette sorte d'échantillon s'inscrit souvent dans le cadre de recherches dites *biographiques*. Il y a *grosso modo* deux types d'histoires de vie. L'histoire de vie dite *complète* est celle qui porte sur la vie d'un individu ou d'une famille dans son ensemble et qui tend, en principe, à en couvrir les principales dimensions. Bien sûr, on favorise nécessairement certains thèmes, ce qui implique l'absence ou la sous-représentation d'autres <sup>12</sup>. La deuxième est l'histoire de vie *segmentée ou topique*, parce qu'elle s'articule autour d'un thème central et ne cherche qu'à couvrir quelques dimensions ou problématiques précises de la vie de l'acteur (vie professionnelle, expérience de divorce, etc. <sup>13</sup>).

### *L'échantillon de milieu, géographique ou institutionnel*

[Retour à la table des matières](#)

On choisit un « milieu » comme univers de travail pour la constitution du corpus empirique, par exemple : une aire de la ville (Wirth, 1928 ; Whyte, 1943 <sup>14</sup>), un hôpital psychiatrique (Goffman, 1961), un faubourg (Baumgartner, 1988), etc. L'univers de travail se présente à l'analyste de manière non morcelée et comme étant susceptible d'une appréhension dans son ensemble. L'échantillon de milieu n'exige pas nécessairement

---

<sup>12</sup> Les recherches de Shaw (1930), de Lewis (1961) et de Letellier (1971) en seraient de bons exemples.

<sup>13</sup> La recherche de Sutherland (1937) sur « le voleur professionnel » illustre ce type de recherche. Je reprends ici *grosso modo* la distinction de Kluckhohn (1945 : 157) et de Denzin (1970 : 221-222).

<sup>14</sup> Dans le cas de la recherche de Whyte, il ne faut pas confondre l'objet (surtout le groupe) avec l'échantillon. Au départ, il voulait étudier un quartier pauvre (*slum district*) et c'est cela qu'il a choisi (Whyte, 1943 : 283).

que toutes les observations soient faites dans un seul lieu, mais tout simplement qu'elles soient traitées comme se rapportant globalement à un même milieu. Goffman (1961), par exemple, a concentré ses observations à l'hôpital St. Elisabeth, à Washington, mais il a aussi procédé à des observations dans d'autres hôpitaux. Cependant, ses observations n'avaient pas pour but de distinguer les hôpitaux entre eux, mais de donner un portrait global approfondi d'un même type d'institution « totale » et de la carrière morale des malades mentaux.

### *L'échantillon événementiel ou d'intrigue*

[Retour à la table des matières](#)

Très prosaïquement, on dira que l'échantillon événementiel ou d'intrigue prend pour point d'ancrage empirique un événement qui, en règle générale, est relativement rare du point de vue de la fréquence : un scandale politique, une rumeur, une crise, une émeute, une intervention brutale des forces de l'ordre, une affaire judiciaire hors de l'ordinaire, etc. La recherche de Morin (1969) sur une rumeur portant sur la disparition de jeunes filles dans les salons d'essayage de commerçants juifs dans la ville d'Orléans, celle d'Acosta (1987) sur un dossier judiciaire de corruption politique dans la ville d'Anjou et celle de Martel (1996) sur un dossier judiciaire de la Cour suprême du Canada relativement au suicide assisté (« l'affaire Sue Rodriguez ») sont des exemples de ce genre d'échantillon. Certes, rien n'empêche que l'analyste choisisse un événement ordinaire, comme une affaire courante des tribunaux.

J'appelle *événement* moins un fait brut qu'un *fait institutionnel (ou culturel) singulier, voire unique*, qui se produit avec le concours des institutions ou de la culture et qui, pour cette raison, nous permet de saisir ces dernières en action. Le corpus empirique peut parfois consister en quelque chose dont on ne peut relever qu'un seul exemple, soit une attestation inédite. Ces recherches portent, pour emprunter une belle expression de Morin (1969 : 248), sur des « révélateurs signifiants », qu'ils

soient fortuits, inopinés, contingents, uniques, ou encore, au contraire, typiques ou révélateurs de banalités. Cette sorte d'échantillon met l'accent sur l'événement (institutionnel ou culturel) à partir duquel ces recherches se structurent : une rumeur, un scandale politique, un enjeu moral, un accident, etc. Peut-être peut-on dire que l'intérêt du chercheur porte ici sur un événement qu'il juge stratégique pour la connaissance plutôt que sur un milieu ou une histoire de vie.

D'un point de vue méthodologique, ces recherches renvoient souvent à un univers de travail éclaté, multi-ramifié et formé de diverses couches ou surfaces de recouvrement mettant en présence plusieurs institutions, acteurs sociaux, etc. En comparaison avec les deux autres sortes d'échantillons, l'analyste peut éprouver plus souvent une certaine difficulté à se représenter sa recherche sous l'angle d'une saisie de la « totalité » du phénomène ou à la concevoir comme un système clos. Dit autrement, le chercheur se rend compte qu'il n'a pas examiné son univers de travail (sa population) au complet et qu'il n'est pas possible non plus de prélever un échantillon opérationnel au sens propre du terme : il doit choisir parmi les éléments visibles ou accessibles de son univers de travail éclaté. Dans les recherches faisant appel à un échantillon de milieu ou d'acteur, on peut parler (avec certaines réserves) d'une observation « complète » (*all-around study*) ; dans celles qui recourent à un échantillon d'événement, en raison de leur objet, souvent on ne peut pas le faire. Car on doit découper théoriquement l'objet à mesure qu'on découpe et qu'on saisit une partie significative et énigmatique de l'événement. On côtoie parfois ce que Ginzburg (1980) a joliment nommé un « paradigme de l'indice » qui rappelle le modèle de la sémiotique médicale : on s'appuie sur des traces, sur des indices, sur des traits dédaignés ou non observés, « sur des déchets, sur les données marginales considérées comme révélateurs » (*ibid.* : 11) pour remonter « jusqu'à une réalité complexe qui n'est pas directement expérimentale » (*ibid.* : 14). Une autre difficulté est que certains aspects de l'événement peuvent plonger leurs racines dans la zone des « données occultes » (*hidden data*), particulièrement difficiles à mettre au jour, ou dont les traces sont difficiles à suivre.

En empruntant la notion à Veyne (1971 : 36), on peut dire que l'échantillon d'événement est un échantillon *d'intrigue*. Celle-ci a des liaisons objectives, mais n'a pas de contours naturels et prédéterminés. Cependant, lorsqu'elle se présente à l'analyste sous une forme préconstruite par l'action institutionnelle, comme dans une affaire judiciaire, elle peut prendre sous un certain angle des contours naturels, car elle est alors un *fait institutionnel* (au sens de Searle, 1969 : 91-92). Deux situations peuvent se présenter. Dans la première, exemplifiée par la recherche de Morin (1969), l'intrigue n'a pas de contours naturels et l'analyste est appelé à la découper directement à sa guise pour constituer son corpus empirique et son objet. Dans la deuxième, illustrée par la recherche d'Acosta (1987), c'est la justice administrative et pénale qui découpe en premier l'intrigue originaire et construit sur elle une nouvelle intrigue. Certains agissements (intrigue primaire) se transforment alors en une affaire judiciaire de corruption (intrigue seconde).

En adaptant les remarques de Veyne (1971 : 23-24), on peut distinguer, dans les deux cas, le « champ des événements », qui est le domaine virtuel de l'intrigue, et l'« univers de travail » d'extension variable que l'analyste découpe *avant ou après* que d'autres coupures (institutionnelles) soient produites et d'autres intrigues construites. Si l'intrigue n'a pas de contours institutionnels clairs, le corpus empirique est une coupure qui s'opère directement à partir des liaisons objectives de l'intrigue primaire. Si l'intrigue a des contours institutionnels, la situation est à la fois plus simple et plus compliquée. Elle est plus simple parce que l'institution rend visible ou accessible l'intrigue en faisant une première préconstruction de celle-ci. Elle est plus complexe parce que l'institution non seulement découpe l'intrigue primaire (avant l'analyste), mais la transforme en même temps, au sens fort du terme, en quelque chose d'autre : elle participe à l'intrigue. L'échantillon recouvre alors deux champs événementiels virtuels superposés et éventuellement fusionnés et transformés : le champ de l'intrigue pré-institutionnelle ou en dehors de l'institution et le champ institutionnel de l'intrigue (qui est souvent la création d'une nouvelle intrigue). L'analyste doit alors en tenir compte.

## *La caractérisation de l'échantillonnage par cas unique*

[Retour à la table des matières](#)

Que l'on ne se méprenne pas : je suis préoccupé ici par la distinction méthodologique entre échantillonnage par cas unique et échantillonnage par cas multiples s'agissant de recherches microsociales, et non par la caractérisation des recherches appelées « études de cas » dans leur ensemble <sup>15</sup>. La difficulté est qu'il n'est pas possible ni souhaitable de séparer complètement la réflexion méthodologique sur les recherches qui recourent à un échantillonnage par cas unique de la tradition de l'étude de cas. Mais cette dernière a pris des significations diverses dans la sociologie américaine et a été même employée comme synonyme de recherche qualitative (Pires, 1982 : 17 ; Platt, 1983 ; 1992). Depuis 25 ans, on essaie de lui donner une signification plus technique, mais il n'y a pas encore de consensus très clair sur les limites de cette notion. Quoi qu'il en soit, je distinguerai ici seulement deux variantes types de recherche par cas unique (voir le tableau 1). Ces deux variantes portent toutes les deux sur des unités d'analyse de taille réduite et n'ont nécessairement en commun qu'un seul critère : celui de pouvoir représenter leurs échantillons au singulier. Les deuxième et troisième critères permettent de distinguer une variante de l'autre. Le quatrième est plus un critère d'opportunité. Il vise surtout à attirer l'attention sur le fait que, contrairement à ce qu'on laisse entendre parfois, les études de cas peuvent adopter *une seule technique principale* de collecte des données (documents, par exemple). Il aide aussi à caractériser la variante conventionnelle selon la tradition de l'école de Chicago, car celle-ci privilégiait des techniques multiples de collecte des données. Enfin, comme je traite de l'échantillon qualitatif en général, je dois aussi distinguer entre l'étude de cas *unique* et ce que Stake (1994 : 237) a appelé l'« étude *collective* de cas » (*collective case study*). Pour des

---

<sup>15</sup> À cet égard, on peut consulter Yin (1994) et Stake (1994).

raisons pédagogiques, je présenterai ces recherches dans la section consacrée à l'échantillonnage par cas multiples et je me limiterai ici à apporter quelques éclaircissements à deux critères de ces deux variantes de l'étude de cas unique.

**Tableau 1**

*Critères de caractérisation de deux variantes de recherche qualitative par cas unique portant sur des micro-unités sociales (« études de cas »)*

[Retour à la table des matières](#)

<b>Variante conventionnelle</b>	<b>Variante non conventionnelle</b>
1. Corpus empirique représenté au singulier et description en profondeur.	1. Corpus empirique représenté au singulier et description en profondeur.
2. Échantillon d'acteur ou de milieu.	2. Échantillon événementiel (ou d'intrigue).
3. Univers de travail clos (avec contours physiques « naturellement donnés »). il prend la forme d'un système intégré ( <i>bounded system</i> ). Aisance à parier d'un regard sur l'ensemble.	3. Univers de travail potentiellement multi-ramifié, éclaté ou faisant intervenir plusieurs institutions de façon directe. Nécessité de découper l'intrigue à des fins de description empirique. Difficulté, voire impossibilité, de parler d'une observation « complète ».
4. On adopte usuellement dans la même recherche plusieurs techniques principales de collecte des données (observation in situ, entrevues, documents, etc.).	4. On peut adopter une seule technique principale de collecte des données (ex, : documents) avec ou Sans autres « morceaux de données » ( <i>slice of data</i> ).

*Le corpus empirique au singulier*

On peut dire que la recherche par cas unique se fonde sur un corpus empirique qui est représenté *au singulier* et qui implique l'idée de faire une étude *en profondeur* de ce seul cas. On a un cas unique si, à la ques-

tion « quel est le principal support empirique de cette étude ? », on répond : « C'est *telle* personne, *telle* famille, *tel* milieu (ou *telle* institution), *tel* événement. » On voit que la notion de « cas unique » recouvre une grande variété de situations (Huberman et Miles, 1991 : 47) : les recherches fondées sur une personne, une affaire judiciaire, une école, un faubourg, etc. Le cas peut être alors *simple ou complexe* (Stake, 1994 : 236). Comme le remarque Stake (*ibid.*), nous faisons une étude de cas parce que nous croyons pouvoir apprendre quelque chose à partir *d'un seul cas*. Notre cas, dit-il, « c'est un parmi d'autres » (*ibid.*). Par ailleurs, le choix prend une importance particulière, puisque nous n'avons qu'un cas et que ce sont ses caractéristiques qui donneront les conditions d'existence de l'objet. De la même façon qu'il y a un grand nombre d'études quantitatives insignifiantes, les exemples d'études de cas superficielles - comme le rappellent Huberman et Miles (1991 : 22) - ne sont pas rares non plus. Cependant, lorsque le cas particulier est bien choisi et « bien construit » (Bourdieu), il cesse d'être particulier et peut contribuer de façon significative à la connaissance. Dans une étude de cas, on ne s'intéresse pas seulement aux *spécificités* du cas en question (bien qu'elles puissent être valorisées et importantes), mais à sa capacité de servir de voie d'accès à d'autres phénomènes ou à d'autres aspects de la réalité.

### *L'univers de travail clos*

La variante conventionnelle se caractérise aussi par le fait que l'univers de travail est clos, c'est-à-dire a des contours physiques « naturellement donnés » (par exemple, une personne, une école, etc.), prend la forme d'un « système intégré » (Smith, cité dans Stake, 1994 : 236) et permet une observation « complète » (*all-around study*) et souvent « directe » (Cooley, 1928 : 128). L'idée centrale est que l'univers de travail - ou les frontières du cas - forme une *unité naturelle* (plutôt que conceptuelle) permettant une observation directe et complète de la part de l'analyste. Par exemple, l'étude d'une personne, d'une école ou d'un faubourg répond *grosso modo* à ces conditions : ce sont des « ensembles » possédant des contours naturellement donnés et saisissables comme un tout.

Ce critère pose trois difficultés : celle de la taille, celle de la complétude et celle du sens de la notion de « contour naturel ».

La première se formule ainsi : combien large un « système » (ou un univers de travail) peut-il être pour que l'on puisse encore le voir comme une étude de cas unique relevant d'une micro-unité d'analyse ? Une recherche sur une ville de la taille de New York serait-elle considérée comme relevant d'une micro-unité ? On voit bien que cette question ne peut pas recevoir une réponse tranchée. Dans le cadre de la variante conventionnelle considérée ici, la taille est un aspect important en raison des effets qu'elle produit sur le type et l'échelle d'observation de l'analyste. En effet, plus l'unité est grande, plus l'observation est menée à distance, abstraite et incomplète ; inversement, plus l'unité est restreinte, plus on peut affirmer avoir fait une analyse en profondeur de près et complète du point de vue privilégié. Ainsi, Cooley (1928 : 128) privilégie une échelle cartographique réduite et propose que l'étude de cas (variante conventionnelle) soit conçue comme une étude *directe et complète*, qui se distingue des études indirectes, partielles et plus abstraites. Dans cette optique, l'étude d'une ville comme New York ne satisfait pas à ce critère de la variante conventionnelle. Bien entendu, on ne doit pas « privilégier » cette échelle réduite de façon abstraite, car tout dépend des objets qu'on se donne, mais il convient d'être averti des différences entre les divers modèles.

Et qu'est-ce que veut dire une étude « complète » ? Nous sommes tous conscients du fait que la réalité sociale est inépuisable. Znaniecki (1934 : 256) avait déjà averti l'analyste qu'« aucun espoir ne peut être entretenu qu'une analyse puisse être suffisamment poussée pour être finale <sup>16</sup> ». En plus, comme tout « choix et traitement des données sont des opérations « cognitives » sur la "réalité" qui pourraient être définies comme l'élabora-

---

<sup>16</sup> Bourdieu, Chamboredon et Passeron écrivent dans le même sens : « dans les situations réelles de la pratique scientifique, on ne peut espérer construire des problématiques ou des théories nouvelles qu'à condition de renoncer à l'ambition impossible, de tout dire sur tout et dans le bon ordre. » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1973 : 23.)

tion d'un résumé » (Ramognino, 1992 : 55), il serait illogique de s'attendre à ce qu'un tel résumé puisse être « complet » au sens de tout voir, tout inclure, tout dire, etc. Un résumé *complet* est une contradiction et, en plus, il serait inutile. L'objet est nécessairement construit. Il faut alors envisager la notion de « complétude » par opposition à la notion d'échantillon *opérationnel* et non comme synonyme de correspondance point par point avec la réalité. Elle veut simplement dire que le chercheur est dans une situation où il peut affirmer avoir observé de près l'ensemble de son univers de travail, de sa « population », par rapport à la question de recherche.

Enfin, l'idée d'un contour naturel est renforcée ici par le type d'échantillon privilégié : une personne, un milieu, etc. La « matérialité » de l'objet facilite la tâche de l'analyste et justifie bien sa perception d'avoir eu accès à l'ensemble de sa population (univers de travail). Mais nous avons vu qu'il existe un type de recherche dans la variante non conventionnelle (portant sur des événements) qui se situe à mi-chemin entre un « contour naturel » clair et un « contour éclaté ». C'est le cas d'une recherche fondée sur un dossier judiciaire. Si l'on applique alors cette idée de façon souple, cette « matérialité » peut servir au chercheur à réduire l'échelle de son univers de travail et à présenter son étude comme ayant été « complète » à un niveau donné.

### *La sélection du cas*

[Retour à la table des matières](#)

Voici quelques critères qui influent sur le choix du cas :

- la *pertinence* théorique (par rapport aux objectifs de départ de la recherche) ;
- les caractéristiques et la qualité intrinsèque du cas ;
- la *typicité* ou *l'exemplarité* ;

- la possibilité d'apprendre avec le cas choisi <sup>17</sup> ;
- son intérêt social ;
- son accessibilité à l'enquête.

En règle générale, il y a un rapport à la fois de compétition et de complémentarité entre ces différents critères. Par ailleurs, il faut en toute circonstance tenir compte des deux premiers. Un cas riche mais mal adapté à la question exige qu'on choisisse un autre cas ou qu'on modifie la question ; un cas pauvre mais bien adapté à la question nous incite à chercher un autre cas. Écartons tout malentendu concernant la notion d'exemplarité. Généralement, elle ne se confond pas avec l'idée d'« exemple ». Car le cas n'est pas usuellement choisi pour illustrer une thèse qui aurait été entièrement construite antérieurement sans ce cas ; la thèse qui émerge de l'étude de cas est un résultat de recherche en ce sens qu'elle se fonde sur lui ou découle en partie de ce cas. Bref, « exemplarité » signifie tantôt typicité (« cas typique ») tantôt possibilité *empirique de saisir, de découvrir ou de démontrer*. Dans cette dernière acception, son sens devient voisin de celui de possibilité d'apprendre (quatrième critère).

### *Trois axes théorico-méthodologiques majeurs*

[Retour à la table des matières](#)

Les études qualitatives (de cas unique) de micro-unités se caractérisent ordinairement par trois axes de finalités théorico-méthodologiques majeurs ([voir la figure 6](#) <sup>18</sup>). Pour chaque axe, on trouve une sorte de tension - ou de compétition - entre deux pôles dont l'un prend le rôle dominant et l'autre, une place secondaire par rapport à tel ou tel aspect de la

---

<sup>17</sup> Stake (1994 : 243) souligne particulièrement l'importance de ce critère. « Apprendre avec le cas » indique un certain intérêt pour une démarche inductive. Si l'objectif principal de la recherche est de tester des modèles théoriques, ce critère devient par la force des choses moins important ou prend une autre signification.

<sup>18</sup> Je traite ces axes dans le cadre des études de cas unique, mais ils peuvent aussi aider à caractériser les recherches qualitatives par cas multiples.



propension à s'attacher à l'un ou l'autre. Bien sûr, on peut déplorer parfois un trop grand manque d'équilibre entre ces pôles. Certaines recherches deviendront alors soit trop abstraites, soit trop empiriques. Dans le premier cas, on ne voit plus les liens entre les énoncés théoriques et le corpus empirique. Tout se passe comme si l'analyste n'avait pas besoin de la recherche pour tenir ces propos. Dans le second, la recherche ne montre pas sa valeur théorique. Si la description empirique est par ailleurs très bien faite, ce corpus empirique permet une réflexion théorique *a posteriori* par un autre chercheur. En effet, il y a des enquêtes dont le principal objectif est simplement de construire un corpus empirique ou encore de « rétablir les faits » sur une question quelconque. Certaines enquêtes, qualitatives ou quantitatives, visent surtout à donner l'information, à réévaluer une situation d'intérêt pratique (par exemple, reconstruire les étapes d'un jugement controversé), ou encore à orienter une intervention politique ou clinique.

En s'en allant vers le pôle B, le chercheur montre un intérêt pour l'objectif explicite d'avoir accès à une connaissance générale sur certains aspects de la vie institutionnelle, culturelle ou psychologique. On peut aussi reconstruire un cas dans le but de mettre à l'épreuve une ou plusieurs théories scientifiques courantes ou de proposer de nouvelles hypothèses de recherche.

### *L'axe des comportements et de la société*

Le deuxième axe illustre le fait qu'une recherche peut surtout avoir pour objectif la compréhension de certains comportements (problématiques), tandis que l'objectif d'une autre est la compréhension de certains aspects de la culture ou de la société. Dans nombre de recherches, la primauté de l'un ou l'autre de ces objectifs est assez claire. On peut trouver cette polarisation même dans des études de cas unique avec un échantillon d'acteur. Par exemple, Shaw (1928) privilégie la compréhension de la déviance tandis que Lewis (1961) s'attache à des aspects de la vie sociale. Bien sûr, il y a aussi des recherches qui jouent sur les deux tableaux, comme l'ouvrage classique de Sutherland (1937). C'est qu'en faisant la

généalogie d'un comportement déviant, il montre en même temps comment ce « métier » - celui de « voleur professionnel » -est socialement construit. L'activité du voleur professionnel apparaît alors comme une inscription individuelle dans le cadre d'un style de vie social (*way of life*). On *devient* voleur professionnel comme on devient policier ou avocat. D'une part, la recherche déconstruit les explications théoriques axées sur l'hypothèse de la pathologie (tout en suggérant une explication axée sur une psychosociologie de la normalité) et, d'autre part, elle nous enseigne beaucoup sur le fonctionnement des institutions sociales. La figure du voleur professionnel est alors celle par laquelle on peut comprendre la structure et le fonctionnement du système, pour paraphraser Morin (1969 : 247). Les notions clés de *style de vie* et de *métier* permettent de lire cette recherche dans les deux directions. J'appellerai le premier type de recherche par « modèle comportemental » et le deuxième, par « modèle sociétal <sup>19</sup> » ([voir la figure 7](#)).

*Le modèle comportemental  
et l'échantillon d'acteur unique*

Pour des raisons variées et complexes, qui vont de l'ambiguïté de certaines formulations aux biais positivistes en passant par des problèmes théoriques difficiles à résoudre, ce modèle - appliqué à *un seul acteur* - a été le plus controversé des recherches qualitatives. Je me contenterai ici de l'illustrer au moyen de certains aspects d'une recherche classique de l'école de Chicago (Shaw, 1930).

Dans l'ensemble, les études adoptant ce modèle avaient au moins trois objectifs jumelés : a) un intérêt méthodologique ; b) un intérêt théorique ; et c) un intérêt pragmatique ou clinique. Le premier voulait montrer la valeur de l'écoute empathique (*sympathetic appreciation*) et du point de vue de l'intérieur et d'en bas (du message *from* « *down there* » ) pour une compréhension du cas. Le deuxième visait à énoncer des *hypothèses* (et non une théorie) sur des comportements problématiques et à souligner

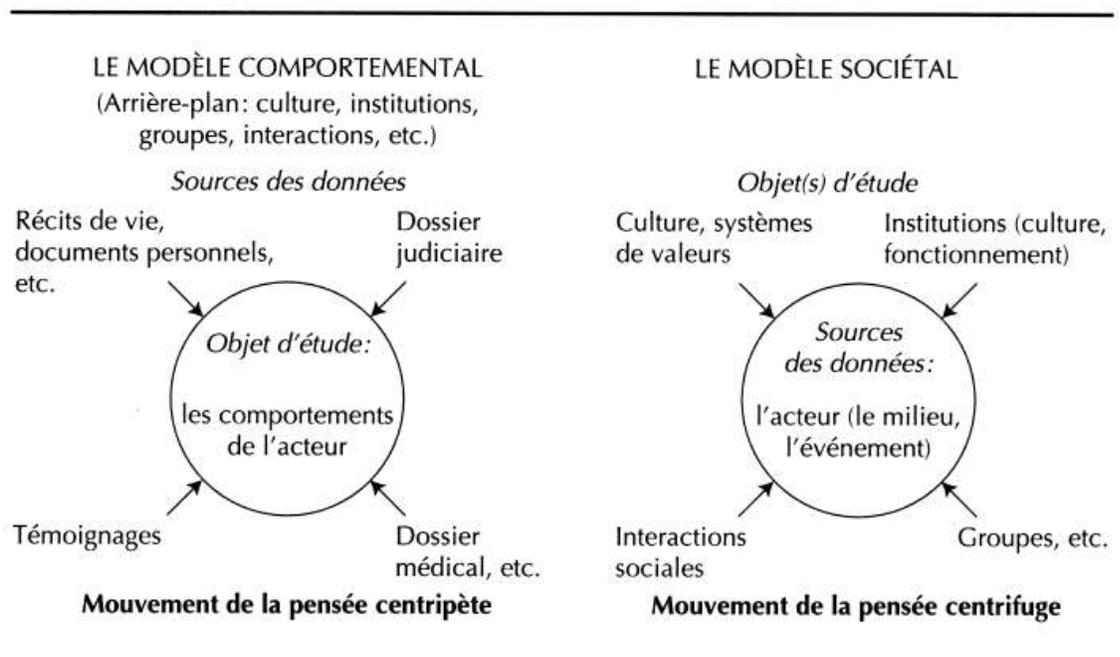
---

<sup>19</sup> Shaw (1930 : 7) fait d'une certaine manière allusion à ces deux modèles.

l'importance des concepts clés de « processus », d'« interaction », de « réaction », de « définition de la situation », etc. Enfin, le dernier cherchait à réorienter la relation d'aide en fournissant de nouvelles pistes pour le traitement du sujet et d'autres individus dans une situation sociale et personnelle semblable.

**Figure 7**  
*Deux modèles théoriques de l'échantillonnage par cas unique  
 (échantillon d'acteur)*

[Retour à la table des matières](#)



Personne ne doutait du fait que ces recherches puissent inspirer des hypothèses théoriques intéressantes ayant un certain appui empirique, ni de leur capacité à répondre convenablement aux objectifs méthodologique et pragmatique. C'est plutôt la question de la généralisation théorique à tous les comportements « délinquants » et celle de la construction de théories fondée sur une seule personne qui ont fait couler beaucoup d'encre. La recherche de Gratton (1996), par exemple, laisse voir clairement qu'on ne peut pas comprendre tous les cas possibles de suicide de jeunes

à partir d'un seul cas, même si éventuellement un seul cas peut être suffisant pour illustrer une modalité de ce comportement. Or si cela est vrai pour le suicide, la situation est encore plus délicate à l'égard de la « délinquance », et ce pour au moins deux raisons. Tout d'abord, le nombre de comportements susceptibles d'être étiquetés « délinquants » est beaucoup plus grand (exemple. tricher, détruire, battre, diffamer, tuer, agresser sexuellement, s'approprier ce qui appartient à l'autre, etc.) que le nombre de comportements appelés « suicides ». Ensuite, l'étiquette de « délinquance » dépend d'une loi et de la réaction sociale des gens, ce qui n'est pas le cas du suicide. Ce dernier problème est d'ordre épistémologique et n'est devenu évident que beaucoup plus tard (Pires, 1993a). Une seule personne ne peut alors donner accès à la compréhension de tous ces comportements problématiques considérés de façon abstraite.

Mais ces recherches peuvent être utilisées pour éclairer les comportements de l'informateur qui sont au centre de l'enquête et nous permettre de saisir certains mécanismes et situations susceptibles de provoquer l'émergence de comportements problématiques. Elles peuvent aussi aider à construire, au moyen d'autres cas, des cas types empiriques à la lumière desquels il devient possible de mieux expliquer certaines formes contextuelles de comportements problématiques. Ce type de recherche, comme nous l'avons vu, essaie d'obtenir une série de sources de données concernant l'histoire de vie de l'individu, y compris son récit personnel (*own story, own account, personal document*) le plus complet possible. Ces sources de données peuvent comprendre des informations médicales, judiciaires, des témoignages d'autres informateurs, etc. Le but est de construire une *histoire complète (total case history)*, d'où l'idée d'avoir tout observé dans son univers de travail <sup>20</sup>. Le mouvement de la pensée ici est centripète : l'individu et ses comportements sont au centre des préoccupations et on fait converger vers lui cette variété de sources d'information <sup>21</sup>. La direction théorique principale du regard est claire :

---

<sup>20</sup> L'histoire personnelle est la partie la plus importante d'une histoire intégrale (Shaw, 1930 : 2).

tion <sup>21</sup>. La direction théorique principale du regard est claire : on veut comprendre certaines conduites.

Indirectement et de manière un peu inattendue, on a découvert une autre utilité à ces études : elles servent comme une forme d'« évaluation » critique des théories (Becker, 1966 : x-xii). En effet, il s'agit d'une forme *ouverte* de critique parce que, au lieu d'exposer d'abord la théorie qu'elle doit tester, la recherche débouche tout simplement sur une description en profondeur *spécifique et individualisée* d'un cas. Cette description apparaît alors, par la force des choses, comme un défi ouvert - ou comme un « cas négatif » (*ibid.* : xi) - lancé aux théories s'appliquant à ce cas.

### *Le modèle sociétal*

Dans ce modèle, le chercheur oriente son regard dans le sens inverse du précédent : au lieu d'avoir à l'esprit certains comportements qu'il veut comprendre ou expliquer, il part de l'histoire personnelle d'un acteur social, de l'étude d'un milieu ou d'un événement pour saisir certains aspects de l'organisation sociale, des institutions ou de la culture. La pensée adopte ici un mouvement centrifuge : la compréhension du cas en tant que tel cède le pas à une connaissance plus générale que le cas lui-même.

Dans les recherches avec acteur unique, lorsque l'analyste puise dans d'autres sources de données que le récit de vie, celles-ci visent moins à expliquer les comportements du sujet que certains aspects ou mécanismes de la vie sociale et culturelle de son groupe ou de la société. Tout se passe comme si l'acteur ici n'avait qu'un intérêt méthodologique dans la mesure où c'est par sa médiation que l'on saisit les modes de vie, que l'on décèle le fonctionnement des institutions, etc., véritables cibles de la connaissance.

---

<sup>21</sup> À la question : « Qu'est-ce que nous révèle l'histoire de vie personnelle ? », Shaw (1930 : 3) répond : elle révèle des renseignements utiles sur au moins trois aspects de la conduite de l'informateur : 1) son point de vue ; 2) la situation sociale et culturelle à laquelle il répond ; et 3) la séquence d'expériences et de situations dans sa vie.

En règle générale, la typicité du cas est ici moins importante que ses qualités intrinsèques (sa « richesse ») ou que les occasions qu'il offre pour éclairer certains aspects de la vie sociale. Les circonstances, la sensibilité ou l'habileté du chercheur à découvrir le cas jouent un rôle indiscutable. Aussi, plus le cas ouvre de nouvelles voies à la réflexion ou à d'autres matériaux empiriques, plus il a de chances d'être un « bon cas ». J'insiste sur le fait qu'ici la rareté de l'événement en tant que tel compte pour très peu : ce n'est pas la fréquence du *flash* de lumière qui importe, mais ce qu'il permet de voir. En outre, la rareté peut être intégrée comme significative dans l'analyse.

Dans l'échantillon d'acteur, le vécu, la perspicacité, la bonne capacité d'expression de l'informateur et sa place objective dans les événements ou dans la structure sociale sont capitaux. En outre, comme le remarque très à propos Letellier (1971 : 18-19), il faut se débarrasser de l'idée que le bon informateur est celui qui ne possède aucune originalité. Au contraire, « l'originalité relative d'un informateur-clé présente même certains avantages » (*ibid.* : 18), dans la mesure où elle nous permet de mieux voir ce qui nous intéresse <sup>22</sup>).

La collecte des données se fait en fonction des besoins de l'analyse et de la construction théorique : à mesure qu'on se pose des questions ou qu'on formule des hypothèses, on cherche les éléments empiriques pour poursuivre ou boucler l'analyse. À quel moment doit-on mettre un terme à cette tâche sans fin ? Lorsqu'on a assez de matériel déjà investi par la

---

<sup>22</sup> En plus, « un individu n'est pas nécessairement représentatif quand il représente une moyenne de traits attribués à une population demeurant dans un quartier. Ses traits particuliers font tout aussi bien ressortir les traits généraux » (Letellier, 1971 : 18). Un informateur qui s'exprime mieux ou qui est plus habile à certains égards que les autres reste « représentatif », d'un point de vue qualitatif, du milieu où il vit (*ibid.*). Mon collègue Guy Houchon, de l'École de criminologie de l'Université catholique de Louvain, a attiré mon attention sur le fait que Whyte (1943) a choisi Doc comme informateur en partie à cause de sa grande capacité de prendre ses distances par rapport à son propre rôle. On retrouve une originalité semblable chez Chic Conwell, l'informateur clé de Sutherland (1937).

réflexion théorique pour soutenir les analyses, véritables résultats de recherche.

Dans l'échantillon d'acteur ou de milieu, et dans certains cas d'échantillon d'événement, on s'arrête aussi lorsqu'on croit pouvoir dire qu'on a « fait le tour » de l'univers de travail ou d'un sous-ensemble de celui-ci, c'est-à-dire lorsqu'on a recueilli toutes les données disponibles, ou assez de données, compte tenu des finalités de la recherche. Des chercheurs emploient ici la notion de *saturation* (empirique) pour désigner le fait que la collecte des données (sur un seul cas) n'apporte plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier l'augmentation du corpus empirique<sup>23</sup>. Mais d'autres ne le font pas, comme Baumgartner (1988), puisque l'application de ce principe dans une étude de cas unique (système clos) est moins importante.

Les études qui ont recours à un échantillon événementiel et à un univers de travail ouvert font face à une situation plus difficile. Les données potentiellement pertinentes sont multiples et se trouvent dispersées dans différents lieux. Le principe de saturation est souvent ici tout à fait inadéquat et trompe-l'œil : le plus souvent, le chercheur *découpe et construit*, mais ne sature rien du point de vue empirique, car il joint des morceaux d'un sous-système à l'autre sans jamais « faire le tour ». On peut dire qu'il suit une voie qu'il trace lui-même, qu'il dessine une trame, un peu comme l'historien « qui découpe l'histoire à [sa] guise » parce qu'« elle n'a pas d'articulation naturelle » (Veyne, 1971 : 23). L'analyste est alors dans une situation plus inconfortable, justement à cause de sa liberté de dessiner les contours de son histoire.

---

<sup>23</sup> S'il s'agit d'une étude documentaire et que vous ayez ramassé tous les documents disponibles, le principe de saturation ne s'applique pas parce que vous avez mené à terme votre collecte de données. J'y reviendrai.

*L'axe de la description en profondeur  
et de la comparaison*

Le troisième axe indique la tension entre une étude de cas unique et une étude collective de cas (Stake), ou encore entre une étude de cas unique et une recherche par multi-cas. Stake (1994 : 241) a raison de dire que la comparaison est une tâche qui se trouve en compétition avec la description en profondeur. On ne peut privilégier en même temps toutes les formes de projection de la réalité. L'utilité de chaque possibilité dépend des aspects de la réalité que l'on veut bien montrer, au prix de la déformation et de l'obscurcissement d'autres. La description en profondeur laisse au lecteur le soin de faire ses propres comparaisons sur la base de la « bonne description » fournie (voir *ibid.* : 241). Bien sûr, la notion de « profondeur » est relative. Une entrevue de deux heures permet de faire une description « plus en profondeur » (et moins extensive) qu'un questionnaire, mais une recherche par cas unique d'acteur avec, disons, 100 heures d'entrevues atteint un plus haut degré de description en profondeur. Il faut préciser que la question du degré et de la forme de la description « en profondeur » ne correspond à aucun idéal en soi : sa bonne mesure ou forme dépend des objets.

*La question de la « généralisation »*

[Retour à la table des matières](#)

Outre certaines remarques d'ordre général, je traiterai ici exclusivement de la question de la généralisation dans les études de cas unique adoptant le modèle sociétal <sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Nous avons déjà examiné les contributions et les limites des études de cas unique avec un échantillon d'acteur adoptant un modèle comportemental. Je ne peux développer davantage cette question ici.

Disons d'abord qu'il est différentes significations et formes de généralisation et qu'il n'y en a aucune qui soit applicable à tous les types de recherches, de données ou encore à tous les objets. Je ne ferai pas de distinction entre les termes « généralisation », « inférence » ou « induction » employés par les auteurs. Cependant, pour faciliter l'exposé et clarifier certains points, j'aimerais distinguer entre deux *niveaux* de généralisation (empirique et théorique) et deux *types* de généralisation empirique (statistique et empirico-analytique). En effet, la généralisation empirique peut prendre une forme numérique (ou statistique) ou une forme empirico-analytique. Celle-ci est propre aux recherches qualitatives. Toute recherche (qualitative ou quantitative) comportant un intérêt théorique donne lieu, *en plus*, à des généralisations théoriques. Le chercheur qualitatif emploie *une seule expression*, « généralisation (ou induction) analytique », pour désigner les deux niveaux de généralisation : la généralisation empirico-analytique et la généralisation théorique (ou aussi analytico-théorique).

Rappelons que les recherches ayant une structure ouverte, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, ne produisent pas de généralisation empirique à proprement parler. Comme elles ont examiné, pour ainsi dire, toute leur population et n'ont pas un échantillon opérationnel, elles ne mènent qu'à des généralisations analytico-théoriques. Les études de cas unique qualitatives (modèle sociétal) appartiennent à ce genre de recherche. Le fait d'avoir *un seul cas* n'empêche pas une certaine forme de généralisation. Cela ne signifie pas qu'on puisse *tout* généraliser sur *tout* et de n'importe quelle façon.

Examinons maintenant les deux *types* de généralisation. Le terme « inférence statistique » désigne l'ensemble des procédés et principes statistiques qu'on emploie lorsqu'on veut réaliser une recherche *quantitative* sur une population (univers de travail) qu'on ne peut examiner au complet. On doit alors prélever un échantillon opérationnel de cette population, décrire et analyser cet échantillon, et ensuite généraliser les résultats (inférence statistique) à sa population de référence. Un sondage sur l'intention de vote d'une population fait appel à l'inférence statistique parce

qu'on prend un échantillon et on généralise les résultats à l'ensemble de la population. Il va de soi qu'une recherche qualitative ne peut ni faire des inférences statistiques ni même décrire quantitativement un phénomène, déterminant sa fréquence, sa distribution, etc. Certes, cela ne veut pas dire que le chercheur qualitatif ne peut pas estimer, qualitativement, des ordres de grandeur, d'intensité, de distribution, de typicité, etc. Mais il ne peut pas chiffrer ces estimations.

La recherche quantitative procède aussi, au-delà de l'inférence statistique, à une série d'autres inférences qu'on peut appeler analytiques, théoriques ou analytico-théoriques<sup>25</sup>. Et cette inférence *n'est même pas toujours* subordonnée à l'inférence statistique. Comme le soulignent Morrison et Henkel (1970 : 193), à l'occasion d'un débat portant sur les tests statistiques de signification, il ne faut pas confondre la « théorie statistique » avec la « théorie sociale », ou plus globalement avec le raisonnement théorique tel qu'il se présente dans chaque discipline, ni la signification statistique avec la signification « substantive » (ibid. : 192). La recherche qualitative fait aussi cette inférence analytico-théorique ou scientifique.

Mais comment s'appelle l'inférence empirique qu'on trouve dans certaines recherches qualitatives et qui a une fonction méthodologique équivalente à celle de l'inférence statistique ? Cette inférence empirique qualitative a une appellation consacrée : « induction analytique ». Dans le qualitatif, je l'ai mentionné plus haut, on utilise le même terme pour les deux niveaux de généralisation. Cela se justifie parce qu'il est très rare, dans le qualitatif, qu'on puisse séparer clairement les deux niveaux, tout particulièrement dans les recherches ayant une structure ouverte. Cependant,

---

<sup>25</sup> Certains auteurs, parlant depuis une *discipline*, emploient des expressions comme « inférence *sociologique* », « *psychologique* », etc., pour la distinguer de l'inférence statistique. Je préfère l'expression « généralisation (ou inférence) théorique », « analytico-théorique » ou simplement « analytique » parce qu'elle est commune aux différentes disciplines. Dans le même sens, on peut aussi distinguer tout simplement l'inférence statistique de l'inférence scientifique (Morrison et Henkel, 1970 : 198 ; Atkins et Jarret, 1979 : 89).

pour attirer l'attention sur la différence entre ces deux niveaux, je l'appelle ici « généralisation empirico-analytique » ou tout simplement « empirique ».

Znaniecki (1934 : 250-251) a proposé une distinction entre l'« induction statistique » (ou « énumérative ») et l'« induction analytique <sup>26</sup> ». Cette distinction est importante pour que l'on puisse comprendre les différentes modalités de généralisation. La première, dit-il, cherche dans la réalité les caractéristiques qui sont communes à un grand nombre de cas et, en raison de leur généralité (ou de leur extension), présume qu'elles sont essentielles pour chaque cas. L'induction analytique, au contraire, cherche dans un cas concret (ou dans un petit nombre de cas) les caractéristiques qui lui (ou leur) sont essentielles (ou les propriétés constitutives) et les généralise, présumant que, parce qu'elles sont essentielles, elles doivent s'appliquer à d'autres cas similaires.

L'inférence analytique ou théorique permet aussi de saisir dans la vie sociale des aspects de cette réalité qui sont « vagues par essence » (Moles, 1990 : 12) c'est-à-dire qu'il est *absolument impossible* de déterminer d'autre manière que *qualitativement*. Par exemple, dire qu'on mesure quantitativement le « pouvoir » d'un groupe par rapport à un autre signifie souvent tout simplement qu'on propose une *précision* qui, paradoxalement, n'est pas *rigoureuse*, c'est-à-dire une précision qui « n'est pas conforme aux lois de la raison » (ibid. : 12) parce qu'elle n'est pas conforme à la nature de l'objet.

On a vu par ailleurs que les recherches qualitatives par cas unique ayant une structure ouverte ne suivent pas une démarche méthodologique nette de généralisation en deux étapes <sup>27</sup> : elles passent directement de leur univers de travail aux univers généraux (niveau théorique). Cette gé-

---

<sup>26</sup> Les termes employés sont « *enumerative induction* » et « *analytic induction* ». Voir aussi Lindesmith (1947 : 21).

<sup>27</sup> Bien sûr, cela serait aussi un embarras pour les recherches quantitatives comme celle de Blau (1960), mais avec les chiffres, ce type d'embarras passe inaperçu.

néralisation - comme toute généralisation théorique issue d'une recherche quantitative - est alors à *la fois fondamentale et floue*, c'est-à-dire qu'elle pourra subir des adaptations partielles lorsqu'elle sera appliquée à d'autres contextes de recherche (d'autres univers de travail). Les résultats analytiques sont essentiellement *plastiques ou malléables*. C'est dire qu'une fois produits, ils ont la capacité d'être moulés par de futurs usagers.

Ces études de cas unique du modèle sociétal visent la connaissance des mécanismes sociaux, des institutions sociales, de la culture, etc. La généralisation désigne alors les inférences analytiques faites à partir des observations sur la structure, les processus et le fonctionnement d'un système ou de la vie sociale. L'étude de cas permet aussi de saisir certaines questions relatives aux transformations sociales et culturelles, car on peut appréhender la culture et les mécanismes sociaux en action à partir des phénomènes « normaux », routiniers, qui, sans être extrêmes ou exceptionnels, se révèlent être d'excellents fils conducteurs pour l'analyse de différents aspects de la société. On peut aussi les saisir, comme le remarque Morin (1969 : 249-251), à partir des phénomènes et situations extrêmes, « paroxystiques », « pathologiques » (pour le système), qui jouent un rôle « révélateur ».

Enfin, les recherches de ce genre suscitent parfois un certain embarras face à l'idée de généralisation telle qu'on la comprend intuitivement. C'est que, lorsqu'elles sont bien menées, elles permettent une description en profondeur du cas, donnant lieu à une richesse de détails et à une mise en valeur de certains traits distinctifs. Cet approfondissement produit un effet d'individualisation du cas qui, considéré dans son ensemble, paraît dès lors comme impossible à « généraliser ». De la même façon qu'on dit que chaque personne est « unique » si l'on apprécie les détails, le chercheur peut découvrir, après une description en profondeur, que son cas est unique. C'est le problème d'échelle et de projection : le processus d'approfondissement et celui de généralisation sont orientés dans des directions opposées. Dans une étude de cas portant sur l'ordre moral dans un village (*suburb*), Baumgartner exprime bien cet embarras :

Aucun village (town) ne peut sans doute représenter tous les autres villages (all of suburbia), ni ne manque de traits particuliers susceptibles de le distinguer des autres lieux. Cependant, l'étude d'un seul village nous donne un moyen accessible de ramasser une information détaillée qui peut jeter une lumière (offer insights) sur une grande variété d'ensembles analogues. (Baumgartner, 1988 : 14.)

En réalité, l'étude de cas *représente à maints égards* d'autres cas, et le chercheur ou le lecteur peuvent *généraliser* en ce sens qu'ils peuvent retenir dans un esprit critique une série de clés susceptibles de les aider à comprendre ce qui se passe ailleurs (généralisation analytique, plastique). Mais ce n'est pas le cas au complet et dans ses moindres détails qu'on généralise. Et il ne convient pas de préciser abusivement le contenu de la généralisation analytique, car celle-ci est parfaitement opérationnelle sur le plan de la pensée et de la création. Toute tentative dans cette direction serait vaine et réduirait justement ce que la généralisation présente comme avantage : sa portée heuristique et son contenu plurivalent <sup>28</sup>. On cherche, en cours d'analyse, un équilibre entre certaines précisions et certains relâchements en vue d'atteindre une portée plus heuristique. La question clé pour ces échantillons n'est donc pas, par exemple : Combien d'hôpitaux faut-il considérer pour parler de l'ensemble des hôpitaux ?, mais bien : Quelles sont les propriétés et quels sont les processus caractéristiques de ce système ? ; Comment fonctionne-t-il et quels effets ou fonctions peut-on en dégager ?, etc. Il est certain que si la recherche est mal faite, toute généralisation devient irrecevable.

---

<sup>28</sup> Il existe à cet égard un parallèle entre ce type de généralisation et ce que O. Zadeh, chercheur en physique mathématique à l'Université de Columbia, a appelé les « concepts flous » (*fuzzy concepts*). Voir Moles (1990 : 39).

## L'échantillonnage par cas multiples des micro-unités sociales

[Retour à la table des matières](#)

Les recherches qualitatives recourant à l'échantillonnage par cas multiples (ou multi-cas) prennent deux formes types : celle des entrevues avec plusieurs individus et celle des « études collectives de cas » (Stake, 1994 : 237). Pour faciliter l'exposé, je présenterai les recherches par cas multiples en me référant notamment à des recherches qui font appel aux entrevues. Les études collectives de cas font surtout appel à des échantillons par contraste-profondissement. Je les traiterai alors à ce moment. En ce qui concerne l'échantillonnage par cas multiples, les recherches fondées sur des documents sont apparentées à maints égards aux recherches par entrevues.

### *L'axe des représentations sociales et des expériences de vie*

Un quatrième axe de finalités théorico-méthodologiques caractérise plus particulièrement les recherches par entrevues ([voir la figure 8](#)).

Un premier groupe de recherches visent surtout à « appréhender et rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles propres à une culture ou à une sous-culture » (Michelat, 1975 : 230 <sup>29</sup>). On veut connaître les idéologies ou attitudes qu'ont des individus appartenant à différentes classes sociales, à divers milieux, partis politiques, etc. Le statut accordé à l'interviewé est celui d'un individu qui est le « porteur de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il

---

<sup>29</sup> Sur l'utilisation de l'entretien et sur l'échantillon dans ce type de recherche, voir l'excellent article de Michelat (1975) qui demeure à mon sens irremplaçable.

en est représentatif » (*ibid.* : 232 ; c'est moi qui souligne). Il est une sorte de support d'une des constellations du système de valeurs sociétal. À cet égard, il n'est pas nécessaire que l'individu ait vécu une expérience particulière ou soit détenteur d'une connaissance spécifique. Ainsi, si nous voulons connaître l'image qu'ont de la justice des catégories différentes de personnes, notre choix n'est pas limité aux individus qui ont eu une expérience de vie avec la justice (les détenus, par exemple) ou qui sont des experts dans ce domaine ; il suffit d'appartenir à une société possédant ce type d'institution.

### Figure 8

*Un quatrième axe de finalités théorico-méthodologiques*

[Retour à la table des matières](#)

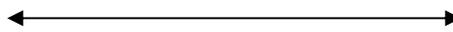
---

#### Axe 4 :

#### les représentations sociales et les expériences de vie ou les témoignages

Intérêt pour les systèmes de valeurs, les représentations sociales, les attitudes, les idéologies, etc.

A



B

Intérêt pour les expériences de vie, les pratiques professionnelles et sociales ou les témoignages

---

Les recherches du deuxième groupe s'intéressent surtout aux expériences de vie, aux institutions et aux pratiques sociales en général. Le statut de l'interviewé est alors autre. Chaque individu est moins le porteur d'un sous-système de valeurs qu'un *informateur* au sens strict du terme : on a besoin de lui pour obtenir certains renseignements sur l'objet. Il s'agit alors de connaître son point de vue sur le déroulement des faits ou le fonctionnement d'une institution ou de le saisir à travers sa propre expérience ; de rendre compte de ses sentiments et perceptions sur une ex-

périence vécue ; d'avoir accès aux valeurs d'un groupe ou d'une époque qu'il connaît à titre d'informateur clé, etc. Bien sûr, le chercheur se réserve toujours le droit d'aller au-delà de l'information donnée par chaque informateur, de la contextualiser convenablement, de la confronter à d'autres faits et de la traiter de façon critique. Mais un tel choix méthodique implique quand même qu'on s'intéresse moins à ce que l'interlocuteur croit qu'à ce qu'il sait, ou *croit savoir*, pour l'avoir directement vécu ou observé. Notez que l'accès à la dimension factuelle passe nécessairement par la *médiation* de la *subjectivité* des interviewés.

Il convient de distinguer alors, d'un point de vue méthodologique, la *certitude* exprimée par l'interviewé de la *certitude* à laquelle l'analyste essaie de parvenir. Comme il y a risque d'erreur dans les deux cas, on doit poser deux doutes méthodiques qui ne se situent pas au même moment de la recherche et qui sont relativement différents. D'abord, la certitude de *l'informateur* sur un fait doit être vue comme une forme de croyance : ce n'est pas parce qu'il est convaincu que les choses se passent d'une certaine façon qu'elles se passent effectivement de cette façon. Quand un des interviewés dit qu'il « sait » que les choses se sont passées ainsi, cela signifie simplement qu'il en est sûr. En ce sens, « savoir » ne signifie pas que c'est *vrai*, mais simplement qu'on est convaincu (Wittgenstein, 1958 : 31-32). Mais ensuite, il faut aussi tempérer ce doute parce qu'on ne peut pas faire de la recherche portant sur des faits en doutant seulement. En effet, on doit, d'une part, être attentif, voire méfiant, à l'égard des représentations et, d'autre part, affirmer certaines connaissances, sous peine de renoncer à la recherche d'une « connaissance approchée » selon la formule de Bachelard. La recherche apparaît alors comme une façon particulière de bâtir notre propre conviction et de la présenter dans des circonstances définies. Et gardons à l'esprit l'expérience : « Je croyais que je le savais. » (Ibid. : 33.)

## *Les principes de diversification et de saturation*

[Retour à la table des matières](#)

je traiterai maintenant de deux *critères clés* qui ont été mis de l'avant pour orienter le chercheur dans les recherches qualitatives par cas multiples : le critère de *diversification* et celui de *saturation*. Jusqu'à un certain point, ces deux critères sont liés parce qu'il existe deux formes de diversification : externe et interne. La diversification interne relève du processus de saturation.

### *Le principe de diversification*

On présente la *diversification* - plutôt que la représentativité statistique - comme le critère majeur de sélection en ce qui touche les échantillons qualitatifs par cas multiples (Glaser et Strauss, 1967 : 50-63 ; Michelat, 1975 : 236). En effet, ces recherches sont souvent appelées à donner le *panorama le plus complet possible* des problèmes ou situations, une *vision d'ensemble* ou encore un *portrait global* d'une question de recherche. D'où l'idée de diversifier les cas de manière à inclure la plus grande variété possible, indépendamment de leur fréquence statistique <sup>30</sup>.

Ce principe peut prendre deux formes : 1) la *diversification externe (intergroupe)* ou le *contraste* ; 2) la *diversification interne (intragroupe)*.

La première s'applique lorsque la *finalité théorique* est de donner un *portrait global* d'une question ou de contraster un large éventail de cas variés. Les recherches sur les attitudes et les représentations sociales faisant appel aux entrevues s'intéressent souvent à la comparaison entre le point de vue des individus dans différentes sous-cultures, positions de

---

<sup>30</sup> Le critère de diversification peut être invoqué dans d'autres circonstances, comme dans les études de cas unique avec un échantillon de milieu, pour souligner la nécessité de « faire le tour » de cet univers de travail.

classe, catégories sociales, etc. Elles adoptent alors le principe de diversification externe ou de contraste. Comme le fait remarquer Michelat :

Il est surtout important de choisir des individus les plus divers possibles. L'échantillon est donc constitué à partir des critères de diversification en fonction de variables qui, par hypothèse, sont stratégiques pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème de l'étude. (Michelat, 1975 : 236.)

La seconde forme, soit la diversification interne ou intragroupe, renvoie à une finalité théorique différente. Disons, d'une façon impropre, que, dans ce cas, on veut donner un « portrait global » mais *seulement à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus*. Imaginons le thème de recherche suivant : l'image de la justice pénale chez les *ouvrières et les ouvriers* québécois. Ici, l'analyste ne veut pas savoir ce que *tous* les Québécois pensent de la justice pénale, mais seulement une certaine catégorie sociale de Québécois. Il ne doit pas alors constituer son échantillon par la diversification (externe) entre les Québécois en choisissant, par exemple, une ouvrière, un petit commerçant, etc. Au contraire, le premier critère est l'homogénéité de son échantillon : seulement les membres de la classe ouvrière sont admissibles. Mais par la suite, le chercheur doit s'attacher à la diversification *interne* de son groupe (homogénéisé) : choisir des ouvriers et des ouvrières urbains et ruraux, de différents secteurs, syndiqués et non, jeunes et âgés, etc. Il s'agit d'une étude *exhaustive ou en profondeur* d'un groupe restreint plutôt que d'une vision globale d'un groupe hétérogène.

Cette démarche de diversification interne d'un groupe qui est, toutes proportions gardées, plus restreint, fait partie intégrante du processus de saturation empirique. Le chercheur doit choisir ici entre l'intérêt pour la comparaison et l'intérêt pour la description en profondeur. Car s'il privilégie le contraste intergroupe, il ne peut pas diversifier beaucoup à l'intérieur de chaque groupe. Son échantillon deviendrait impossible à traiter qualitativement. La diversification externe est, pour ainsi dire, *verticale*

et ne permet pas d'épuiser la diversification interne (dite *horizontale*). La première a pour effet de réduire les possibilités de saturation à l'intérieur d'un groupe pour gagner au chapitre de la dispersion et de la comparativité intergroupe<sup>31</sup>. Le principe de saturation est alors opposé à celui de contraste ou de diversification externe : plus on tend vers le contraste (axe vertical), plus il devient difficile d'atteindre la saturation à l'intérieur de chaque nouveau groupe considéré.

### *Le principe de saturation*

À ma connaissance, on doit le concept de saturation à Glaser et Strauss (1967 : 61-71). Il sera repris et modifié par la suite<sup>32</sup>. Aujourd'hui, l'usage nous permet de parler de deux types de saturation : la « saturation théorique » (*theoretical saturation*) et ce que j'ai nommé la « saturation empirique ». En fait, on trouve chez Glaser et Strauss (*ibid.* : 62) des références aux deux aspects (empirique et théorique) du concept, mais ils ne distinguent pas l'un de l'autre et privilégient l'idée de saturation théorique. Par ailleurs, ils ont bien indiqué les fonctions méthodologique et opérationnelle du concept de saturation, qui sont semblables dans les deux types.

Pour Glaser et Strauss (1967), la saturation théorique s'applique à un concept (*category*) et signifie que celui-ci émerge des données et est confronté par la suite à différents contextes empiriques, le but du chercheur étant de développer les propriétés du concept et de s'assurer de sa pertinence théorique et de son caractère heuristique. Lorsque, après des applications successives, les données n'ajoutent aucune propriété nouvelle au concept, on peut dire que le concept créé est saturé (*categorys*

---

<sup>31</sup> Pour éviter une confusion sémantique, il vaut mieux ne pas parler de saturation pour désigner le fait de couvrir tous les contrastes intergroupes possibles, c'est-à-dire toute la diversité externe. Il est préférable alors de parler d'exhaustivité et non de saturation.

<sup>32</sup> Voir Denzin (1970 : 82-96), Blankevoort, Landreville et Pires (1979 : 184) et Bertaux (1980 : 205, 207-208 ; 1981 : 37).

*theoretical saturation* <sup>33</sup>). Le concept de saturation théorique est relié à leur approche et est moins important pour mes propos, sauf comme arrière-plan pour comprendre la saturation empirique.

La *saturation empirique* ou « de connaissance », pour employer le terme de Bertaux (1981 : 37), par opposition à la saturation théorique, s'applique plus aux données elles-mêmes, ou aux aspects du monde empirique pertinents pour l'analyste, qu'aux propriétés des concepts en tant que telles. La saturation empirique désigne alors le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique <sup>34</sup>.

La découverte du « phénomène de la saturation » est antérieure à la création du concept par Glaser et Strauss. Trouvant ses racines dans l'induction analytique, le phénomène se traduit par l'idée que, si l'analyse d'un groupe des données est bien faite, « nous n'avons plus rien d'important à apprendre sur le groupe que ces données concernent par une accumulation supplémentaire de données appartenant au même groupe » (Znaniecki, 1934 : 249). Rappelons qu'il ne faut pas demander au principe de saturation ce qu'aucune étude ne peut faire : rendre compte du réel dans sa totalité.

La saturation est moins un critère de constitution de l'échantillon qu'un critère d'évaluation méthodologique de celui-ci. Elle remplit *deux fonctions* capitales : d'un point de vue *opérationnel*, elle indique à quel moment le chercheur doit arrêter la collecte des données, lui évitant ainsi un gaspillage inutile de preuves, de temps et d'argent ; d'un point de vue

---

<sup>33</sup> Voir la définition du concept de perte sociale (*social loss*) par Glaser et Strauss (1967 : 106-107, 111-112).

<sup>34</sup> Bertaux donne une définition semblable de la saturation (de connaissance) : « La saturation est le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête. » (Bertaux, 1980 : 205.)

méthodologique, elle permet de *généraliser* les résultats à l'ensemble de l'univers de travail (*population*) auquel le groupe analysé appartient (généralisation empirico-analytique).

Soulignons cependant qu'en règle générale le processus de saturation empirique exige que l'on ait essayé pendant la collecte des données de maximaliser la *diversification interne ou intragroupe*. La diversification interne est particulièrement importante dans les recherches comportant des entrevues. Par ailleurs, la diversification interne *ne s'applique pas nécessairement* aux études exclusivement documentaires. Dans ce cas, c'est simplement l'absence de thèmes nouveaux qui produit la saturation (voir Martel, 1994).

### *L'échantillon par contraste*

[Retour à la table des matières](#)

Le but de l'échantillon par contraste avec entrevues est d'ouvrir les voies à la comparaison (externe) ou à une sorte de « totalité hétérogène ». On entreprend ici la construction d'une mosaïque ou d'une maquette par l'entremise d'un nombre diversifié de cas. Il s'agit alors, idéalement parlant, d'assurer la présence dans l'échantillon d'au moins un représentant (de préférence deux) de chaque groupe pertinent au regard de l'objet de l'enquête. Michelat (1975 : 236) indique que le contraste peut être cherché par le biais de deux sortes de « variables stratégiques » :

- les *variables générales*, couramment utilisées dans les études quantitatives, comme le sexe, l'âge, la profession ou la classe sociale, la région, etc. ;
- les *variables spécifiques*, rattachées directement au problème étudié et dont la pertinence est connue du chercheur ou encore simplement supposée. Le choix de ces variables découle tantôt des études antérieures, tantôt d'hypothèses théoriques qui nous amènent

ment à soupçonner leur importance en tant que « source de différence ».

Il ne s'agit donc pas de viser une représentativité numérique dans l'échantillon (par exemple, un membre d'un parti politique minoritaire contre 10 membres d'un parti majoritaire) par rapport à l'univers de travail (population), mais tout simplement d'avoir un ou deux exemples par groupe. Car, de toute façon, la représentativité statistique ne sert ici à rien : « Ainsi, ceux qui se réclament de certains groupuscules tiendront autant de place dans l'échantillon que les adhérents ou les électeurs de certains partis de masse. » (Michelat, 1975 : 236.) Si l'objet de la recherche porte sur une expérience vécue, comme l'accouchement, on essaie de produire le contraste de façon semblable, mais en tenant compte du fait que toutes les informatrices ont eu par ailleurs cette expérience commune.

Michelat (1975 : 245) avance que, dans le domaine des recherches sur les attitudes, l'expérience montre qu'après une trentaine ou une quarantaine d'entrevues, on a assez de matériel pour arrêter la collecte des données, l'information supplémentaire n'ajoutant pas grand-chose (en matière de diversité). Comme il devient difficile de traiter qualitativement l'information au-delà de 40 ou 50 entrevues en profondeur, la limite pratique de la méthode coïncide de manière optimale avec le point d'exhaustivité de cette problématique. Cette coïncidence, cependant, n'arrive pas nécessairement par rapport à d'autres objets. Aussi un choix théorique s'impose-t-il. D'un autre côté, dans l'échantillon par contraste, le chercheur sait combien de sujets il aimerait avoir pour chaque catégorie, aussi bien que le nombre total de catégories ; il a donc une idée du nombre total d'entrevues qu'il aura dans son échantillon avant d'aller sur le terrain.

Mais comment se pose la question de la généralisation empirico-analytique dans les recherches par contraste avec entrevues ? En faisant référence à ces recherches, Fichelet, Fichelet et May remarquent :

Chaque entretien - s'il a été bien conduit et bien analysé, et en particulier mis en rapport avec ce qu'est (socialement, culturellement, etc.) la personne interviewée - représente bien plus qu'un entretien avec une personne : ce qui nous importe dans ce qu'il véhicule, ce sont, bien plus que des attitudes ou des représentations « personnelles », les attitudes et les représentations des groupes auxquels appartient ou se rattache la personne. Si c'est bien sur l'individu s'exprimant que porte le recueil de l'information, c'est sur lui en tant que membre de multiples groupes sociaux, en tant qu'expression de sa multi-appartenance, en tant que « modèle » des structures de la vie sociale, que porte l'analyse. (Fichelet, Fichelet et May, 1970 : 2.)

La représentativité ou la généralisation s'appuie alors d'abord sur une hypothèse théorique (empiriquement fondée) qui affirme que les individus ne sont pas tous interchangeables, puisqu'ils n'occupent pas la même place dans la structure sociale et représentent un ou plusieurs groupes. Ils sont alors porteurs de structures et de significations sociales propres à ces groupes. C'est grâce à un ensemble de caractéristiques communes, particulières à chaque groupe, que l'on peut dégager certaines tendances et généraliser à l'ensemble des individus en semblable situation. Cette hypothèse est bien sûr tempérée par les multiples appartenances de l'individu et par le fait qu'il n'est pas l'expression d'une régularité monotone déterminée par sa place dans la structure sociale. On voit apparaître ainsi la possibilité de résultats inattendus et de zones nébuleuses.

Toutefois, la généralisation empirique trouve aussi un autre appui dans une bonne description interne de chaque cas et dans la subséquente comparaison avec les autres cas. Comme le dit Bourdieu (1993 : 8), en groupant autour d'un cas d'autres cas qui en sont comme des variantes, on met en lumière la représentativité de chaque cas analysé. Ce n'est donc pas par saturation, mais par comparaison qu'on arrive ici à la généralisation. Ce sont les différences entre les groupes qui viennent renforcer la pertinence de la description proposée pour chaque groupe.

## *L'échantillon par homogénéisation*

[Retour à la table des matières](#)

L'analyste veut étudier ici un groupe relativement homogène, c'est-à-dire « un milieu organisé par le même ensemble de rapports socio-structurels » (Bertaux, 1980 : 205) : des ouvriers, des avocats, des chômeurs ou une communauté religieuse, etc. Le contrôle de la diversité *externe* se fait par le choix même de l'objet. Bien entendu, certaines catégories sociales ou socioprofessionnelles présenteront quand même une plus grande diversité que d'autres. Une fois que le chercheur a choisi le groupe spécifique, sur la base de quels critères doit-il alors choisir ses informateurs ?

C'est le principe de la diversification interne qui s'applique : il s'agit de prendre les informateurs les plus divers possible *dans le groupe* afin de maximaliser l'étude extensive du groupe choisi. Certaines variables générales sont encore à considérer, comme le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, etc., mais ce sont habituellement les variables particulières au groupe (et à la problématique) qui comptent le plus (différents rôles, années d'expérience, etc.). Au besoin, on peut réduire, ou *rajuster*, la taille du groupe en disant, par exemple, qu'on étudiera seulement les avocats de la fonction publique, etc. Mais on peut aussi commencer la recherche et, après une meilleure détermination de l'objet, chercher la diversification des informateurs.

Dans cette sorte d'échantillon, il est très difficile de prévoir le nombre d'entrevues. Si des variables stratégiques ont été établies pour la constitution de l'échantillon, le nombre et le croisement de celles-ci donnent une idée approximative du nombre d'entrevues (une ou deux pour chaque sous-catégorie). Mais cela peut se transformer radicalement une fois la recherche commencée, en fonction de l'orientation que prend la construction de l'objet. Les contraintes pratiques peuvent aussi obliger à modifier

les critères. On arrête ici la collecte des données lorsqu'on obtient la saturation empirique. C'est pour cette raison qu'on fait d'ordinaire l'analyse à mesure que la collecte des données progresse.

Ce qu'on appelle un « échantillon par filière », en « cascade » ou « par boule de neige » (*snowball sample*) désigne souvent une façon de constituer l'échantillon par homogénéisation ou l'échantillon événementiel (étude de cas unique). Cette technique est très utile si l'accès aux données est difficile ou si le matériel concerne des « données cachées » (*hidden data*). Ces problèmes peuvent être dus à la mobilité, ou dispersion, particulière de certains groupes, à la nature intimiste et délicate de certaines questions, à des attitudes d'autodéfense du groupe, etc. Grâce à un premier informateur ou à une personne-ressource, le chercheur trouve l'accès au prochain, procédant ainsi par contacts successifs. Dans ce cas, on doit réfléchir *a posteriori* sur la portée et les limites de l'échantillon pour adapter l'objet et les propos aux informations auxquelles on a pu avoir accès.

En règle générale, les recherches qui recourent à l'échantillon par homogénéisation permettent de décrire la diversité interne d'un groupe et autorisent la généralisation empirique par saturation.

### ***Deux stratégies de contraste réduit***

[Retour à la table des matières](#)

Il y a deux stratégies composites liées à la finalité théorique en vertu de laquelle on veut introduire un certain degré de comparaison externe sans chercher nécessairement à donner une vue complète ou exhaustive du sujet. En règle générale, on souhaite ici obtenir une certaine diversification externe et en même temps développer plus à fond l'analyse sur au moins un des sous-groupes retenus. La première stratégie consiste à constituer un échantillon par « contraste-approfondissement » ; la deuxième, par « contraste-saturation ».

### *L'échantillon par contraste-approfondissement*

Cette sorte d'échantillon s'applique à l'« étude collective de cas » et se situe dans une zone grise entre le cas unique et le multi-cas. Les recherches qui se fondent sur l'échantillon par contraste-approfondissement sont un peu comme des études de cas unique réalisées de façon à se compléter ou à établir une comparaison. Si l'on étudie deux cas semblables, cette stratégie s'approche de l'échantillon par homogénéisation. Mais habituellement, la finalité théorique ici est le contraste, par exemple, la comparaison entre deux écoles ou trois familles d'un milieu social différent. D'un point de vue théorique, elle se caractérise par trois idées directrices : 1) la comparaison entre un certain nombre de cas (d'ordinaire réduit) ; 2) chaque cas a un certain volume de matériel empirique et fait l'objet d'une description en profondeur ; et 3) chaque cas est exposé d'une façon relativement autonome, même si le fait de juxtaposer tous les cas dans un même ouvrage permet d'ajouter des informations, d'établir des comparaisons ou de donner une meilleure vue d'ensemble du problème. L'image dominante est celle de diverses pièces d'une mosaïque ou d'une *constellation* de cas sur une problématique déterminée. Le deuxième critère est le moins important, car ce qui compte c'est que les cas soient -pour parler comme Bourdieu (1993 : 9) - conçus et construits comme « des ensembles autosuffisants ». Notons que cette stratégie peut éventuellement être utilisée pour donner une vue d'ensemble d'un sujet ; en ce cas, le nombre de micro-enquêtes peut être assez élevé et la finalité de contraste réduit ne s'applique pas.

Prenons l'exemple donné par Stake (1994 : 242) d'une recherche sur la prise d'otages. Le chercheur commence par dresser un tableau de différentes situations de ce genre : un vol de banque, un détournement d'avion, en enlèvement par un groupe religieux, un père qui enlève son propre fils, etc. Puis il étudie au moins deux de ces cas, traitant chacun comme s'il s'agissait d'un cas unique, même s'il fait des comparaisons entre eux. On n'accumule pas ici plusieurs cas d'un même type (par exemple, deux vols de banque), mais on contraste des événements qui, par hypothèse, sont

relativement différents, afin de voir ce qui ressort de la description en profondeur de chacun d'eux et de leur comparaison.

En règle générale, le chercheur sait d'avance combien de cas il traitera et n'utilise pas la notion de saturation pour procéder à la généralisation empirique. En effet, il ne voit pas la nécessité de saturer la catégorie d'événements « prises d'otages dans les vols de banque » pour généraliser au niveau empirique à l'ensemble de ces événements <sup>35</sup>. Un seul cas bien construit peut lui permettre de dégager les caractéristiques essentielles associées à ce genre d'événements. Les remarques concernant la généralisation (théorique) que j'ai faites dans la section consacrée aux échantillons par cas unique conviennent ici. En plus, on peut renforcer la représentativité de chaque type d'événement en comparant l'un à l'autre, comme dans l'échantillon par contraste.

La décision de mettre fin à la collecte des données s'applique alors à chaque cas (événement) séparément, c'est-à-dire aux données *verticales* (analyse en profondeur) et non aux données *horizontales* (accumulation de cas), et est semblable à la décision qu'on prend dans une étude de cas unique. Si le chercheur décide d'utiliser la notion de saturation, c'est dans le sens d'atteindre *l'exhaustivité* de chaque univers de travail : elle ne concerne pas l'accumulation extensive des données pour généraliser au niveau empirique à la population correspondante, mais bien une accumulation intensive et complète. La notion de saturation ou, mieux encore, d'exhaustivité ne conserve ici que sa *fonction opérationnelle* : elle nous dit quand arrêter la collecte verticale, en suggérant qu'on a « fait le tour » du *cas conret* (*all-around study*).

---

<sup>35</sup> De fait, la question suivante ne fait pas sens ici : « À quel moment dois-je arrêter d'ajouter d'autres cas du même genre afin de généraliser à leur population respective ? »

### *L'échantillon par contraste-saturation*

Cette forme d'échantillon concerne davantage les recherches fondées sur des entrevues (ou des documents) qui peuvent accumuler plusieurs cas justement parce que ceux-ci sont en eux-mêmes moins complexes ou sont *traités* de manière moins complexe (au lieu de faire, par exemple, 100 heures d'entrevues avec un informateur, on en fera deux avec plusieurs). Tout comme Grell (1986 : 163), on peut dire que le récit ici est souvent oral (entrevues enregistrées et intégralement transcrites), court (deux heures environ) et topique (il ne porte pas sur la vie complète de l'interviewé).

Le type de technique ou de matériel empirique permet de combiner, selon la finalité théorique que s'est donnée le chercheur, l'échantillon par contraste (à une échelle réduite) et l'échantillon par homogénéisation (par saturation). En règle générale, il ne convient pas de dépasser 50 ou 60 entrevues, puisque, comme je l'ai signalé plus haut, il devient difficile de traiter l'ensemble du matériel. Bien entendu, tout cela dépend encore de l'objet de la recherche.

J'illustrerai ce modèle en me référant à un programme de recherche plus large sur les coûts sociaux du système pénal. Une des recherches de ce programme porte en particulier sur les justiciables masculins issus de différentes classes sociales <sup>36</sup>. Par le thème, on voit déjà l'intérêt théorique pour un certain degré de comparaison. Mais, d'autre part, nous voulions approfondir certains sous-groupes et en explorer d'autres, ce qui exigeait la limitation du contraste. L'intérêt pour l'exploration de zones inconnues nous incitait aussi à garder une certaine ouverture dans la démarche à des ajustements en cours de route. Les variables pour construire l'échantillon ont été choisies en fonction des finalités théoriques, de l'ex-

---

<sup>36</sup> On trouvera une description plus détaillée de la méthodologie dans Blankevoort, Landreville et Pires (1979 : 184-188) ou dans Landreville, Blankevoort et Pires (1981). Elle a aussi fait l'objet de deux articles spécifiques (Pires, Landreville et Blankevoort, 1981, et Pires, 1989).

périence dans le champ et de la revue d'études. Nous avons alors opté pour un échantillon construit en deux temps. Durant le premier temps, nous visions 24 informateurs, chacune de nos catégories devant être représentée par un individu. Dans un deuxième temps, après une première analyse de ce matériel, nous avons prévu procéder à l'étude de 30 ou 40 autres cas, à partir de quoi nous tenterions de construire des cas types empiriques et de saturer ces cas.

Les trois variables jugées pertinentes pour constituer l'échantillon et chercher le contraste étaient : l'intensité du contact avec le système judiciaire, le type d'infraction et la classe sociale (donc, deux variables spécifiques et une générale). La première variable a été opérationnalisée en fonction de trois étapes de la procédure pénale (après comparution, après procès, après sentence) ; pour la deuxième, nous avons choisi quatre types d'infractions ; enfin, les différentes classes et fractions de classe ont été divisées à titre d'hypothèse en deux catégories : les classes et couches polarisées vers le haut et les classes et couches polarisées vers le bas.

En réalité, nous avons mis fin au premier temps de collecte des données après 18 entrevues, et non 24, comme prévu. Nous avons aussi abandonné la première variable. À la fin de la deuxième étape, nous comptons un total de 42 entrevues, dont 12 avec des personnes de divers groupes « favorisés » (polarisés vers le haut) et 30 avec des personnes issues de différents groupes « défavorisés » (polarisés vers le bas). Nous n'avons trouvé aucun cas appartenant à la grande bourgeoisie, et seulement deux cas étaient issus de la bourgeoisie moyenne. Les autres cas du groupe favorisé étaient des petits commerçants bien établis et quelques membres (ou leurs fils) de couches supérieures de la nouvelle petite bourgeoisie.

Au cours de l'analyse, nous avons essayé différentes façons de regrouper les entrevues en fonction des résultats empiriques significatifs. Le but ici était d'explorer la possibilité de construire des cas types empiriques. Nous avons tenu compte de l'homogénéité interne de chaque cas type ainsi que de sa capacité de contraste avec les autres. À la fin, nous

avons dégagé six cas types : 1) classe bourgeoise, infractions économiques ; 2) nouvelle petite bourgeoisie, délits « traditionnels » (meurtre, viol, vol qualifié) ; 3) jeunes de la (petite) bourgeoisie (traditionnelle), délits « traditionnels » ; 4) classe prolétaire, délits « traditionnels » ; 5) laissés-pour-compte, petits délits contre les biens ; 6) infractions au code de la route.

Il faut noter que les variables constitutives de l'échantillon ne coïncident pas point par point avec les cas types établis après l'analyse finale. Cela révèle la dimension inductive des cas types en dépit d'une part de préconstruction théorique. Cela sert à illustrer aussi la transformation entre l'« échantillon de départ » et l'« échantillon final ». Avec cette nouvelle catégorisation en cas types, on pressent que la saturation n'a pu être obtenue par rapport à tous ces cas, ni de la même façon. Par la force des choses, et en dépit de nos efforts, près des deux tiers des entrevues ont été menées auprès d'hommes appartenant aux couches subalternes et surtout au « prolétariat précaire ». Les cas types 4 et 5 ont été de loin les mieux saturés. En ce qui concerne les autres, nous avons maximalisé la saturation en procédant de façon inverse. Au lieu d'ajouter des entrevues pour couvrir la catégorie initiale, nous avons rétréci cette catégorie en ajoutant d'autres qualifications. Ainsi, par exemple, la catégorie générale « bourgeoisie /justice pénale » du départ a pris la forme de trois cas types plus encadrés qui n'épuisent pas tout ce qu'on peut trouver comme variété dans le système pénal (réalité empirique) concernant ce groupe. Les cas de corruption, par exemple, n'ont pas été examinés, ni celui d'un politicien impliqué dans une petite affaire de vol. Bref, nous avons réduit la portée théorique de la population (univers de travail plus restreint) à laquelle appliquer une généralisation empirique.

Bien sûr, la comparaison entre chaque cas type (comme dans les recherches avec un échantillon par contraste) renforce aussi la représentativité de chacun d'eux considéré séparément. En outre, nous avons pu dégager certaines caractéristiques de la justice pénale, certains mécanismes de production de coûts sociaux et certains mécanismes de neutralisation propres à chaque cas type pour lesquels il n'est pas nécessaire de recourir

à la saturation pour aboutir à la généralisation théorique. En ce qui concerne les caractéristiques et mécanismes, on passe directement de l'échantillon aux univers généraux, comme dans les études de cas unique. Ces résultats demeurent alors valables jusqu'à ce qu'ils soient - comme tout résultat en science - approfondis, corrigés, transposés dans des champs non explorés, etc., par d'autres recherches portant sur le sujet.

### *L'échantillon par quête du cas négatif*

[Retour à la table des matières](#)

Disons d'entrée de jeu qu'un « cas négatif » est une preuve qui infirme les hypothèses explicatives du chercheur ou qui paraît comme une « exception » à sa manière de voir et de présenter les choses, etc. Il est, pour reprendre l'expression de Weber, un « fait inconvenient » ou encore un contre-exemple. La recherche par quête du cas négatif consiste à poser une hypothèse pour expliquer un problème et à essayer, par la suite, de la « détruire » en cherchant des preuves contraires (cas négatifs), c'est-à-dire susceptibles de la remettre en question. La recherche se termine lorsqu'on réussit à trouver une formulation de l'explication qui résiste à tous les cas connus, sans exception.

À ma connaissance, les recherches fondées sur cette sorte d'échantillon sont très rares, car ce procédé ne peut s'appliquer qu'à un nombre réduit de problèmes théoriques et d'objets de recherche. Selon toute vraisemblance, il a été conçu pour résoudre des énigmes concernant certaines formes particulières d'expériences personnelles. Il a été orienté alors vers l'explication des comportements et n'aurait pas été utilisé dans le cadre du modèle sociétal. Je l'illustrerai par le biais de la recherche de Lindesmith (1947), tout en faisant référence à celle de Cressey (1953). Il s'agit de recherches bien connues dans leur domaine, très bien construites, et qui sont arrivées à des résultats convaincants. En outre, elles présentent la particularité d'avoir concilié l'approche de l'école de Chicago, la recherche qualitative et une conception positiviste stricte de la science.

Pour apprécier ce procédé, il faut le voir comme une réponse radicale des chercheurs qualitatifs à la critique qui soutenait qu'il était impossible de généraliser et de vérifier des hypothèses à partir de la recherche qualitative. Au-delà du procédé lui-même, ces recherches ont suscité l'intérêt pour les cas négatifs ou les « contre-cas types », même si l'on n'en est pas venu à leur reconnaître, comme ce modèle l'a fait, le pouvoir d'invalider entièrement le cadre théorique de référence.

Le problème théorique de la recherche de Lindesmith (1947 : 3) est « Le fait que certaines personnes qui expérimentent les effets des drogues à base d'opium, et qui les utilisent sur une période de temps suffisante pour créer la dépendance physique, ne deviennent pas dépendantes de la drogue (*do not become addicts*), tandis que d'autres, soumises à ce qui paraît être les mêmes conditions, le deviennent ». Il raconte que ce problème constituait une véritable énigme pour laquelle la littérature spécialisée n'avait pas de réponse satisfaisante. Il a adopté un procédé lui permettant de tester et de corriger des hypothèses pour expliquer ce phénomène de manière que l'explication finale soit fondée sur l'observation et puisse être considérée comme une théorie *universelle* concernant ce problème précis. La théorie se veut universelle au sens fort du terme : son application n'est pas limitée aux Américains qui sont dépendants de l'opium, moins encore aux usagers des couches inférieures ni même aux usagers du XXe siècle ; elle n'est limitée « à aucune période historique » (Lindesmith, 1947 : 4). Certes, Lindesmith ne cherche ni à déterminer les caractéristiques de l'opiomane ni à expliquer le comportement de consommation de drogues en tant que tel.

Cressey (1953 : 16) a donné une bonne description de la méthode utilisée pour ces recherches. je la reproduis avec des modifications mineures pour tenir compte de la démarche de Lindesmith :

1. On commence par définir le problème (caractériser l'énigme) et délimiter le phénomène à étudier ;

2. On formule, d'une façon ou d'une autre, une première hypothèse explicative du phénomène ;
3. On entreprend la quête des « cas négatifs » (*the search for negative evidence*) : on étudie un ou quelques cas à la lumière de cette hypothèse pour voir si elle résiste à ces épreuves ;
4. Tout cas négatif trouvé doit nous amener soit à reformuler l'hypothèse, soit à redéfinir le problème de manière à tenir compte du cas négatif, c'est-à-dire à échapper à la réfutation introduite par le cas ; cette nouvelle définition doit alors être plus précise que la première ;
5. On poursuit cette démarche d'examen de cas, de reformulation d'hypothèse ou de redéfinition du problème jusqu'à ce qu'on puisse formuler une explication à portée universelle qui ne soit mise en question par aucun des cas examinés. En effet, à mesure qu'une nouvelle proposition explicative est énoncée, on essaie de la falsifier dans les entrevues suivantes et on la confronte aux entrevues précédentes, jusqu'à ce qu'on ne trouve plus rien qui soit susceptible de la réfuter ;
6. Enfin, on doit examiner tous les cas pertinents rapportés dans la littérature spécialisée pour voir s'ils constituent ou non, à leur tour, des cas négatifs.

Voici, en résumé, les principales caractéristiques de cette démarche :

- Il s'agit de construire des théories comportementales par l'entremise d'une procédure visant à vérifier des hypothèses qui sont confrontées aux données.
- Le but est de parvenir à une forme de généralisation explicitement déterministe et universelle.

- Le problème de recherche est strictement limité, bien que l'explication soit générale, c'est-à-dire applicable à toute manifestation de ce phénomène précis.
- On adopte une perspective positiviste stricte selon laquelle la même cause doit toujours produire le même effet.

Ces chercheurs justifient la généralisation qu'ils proposent par la notion d'induction analytique, et ils ont raison. Mais il faut garder à l'esprit que l'induction analytique *ne s'applique pas seulement* à cette démarche stricte de la quête du cas négatif et qu'elle n'exige pas les mêmes présupposés philosophiques. Les autres modèles de recherche procèdent aussi par induction analytique, mais dans un autre cadre philosophique. Notons, en passant, que la critique purement philosophique est inefficace ici : il ne suffit pas de dire « je suis contre le déterminisme » pour réfuter les résultats obtenus. Par rapport à certains objets, des postulats stricts de cet ordre peuvent donner des résultats satisfaisants. Il faut voir aussi que ce modèle n'est pas non plus inspiré d'une logique purement inductive, comme on peut être tenté de le penser. Ces auteurs ne soutiennent pas qu'on doive faire un grand nombre d'observations confirmant l'hypothèse avant de pouvoir la généraliser. Ils essaient plutôt de falsifier une hypothèse. Plus important : l'hypothèse explicative de départ n'a pas besoin de venir directement des observations empiriques ; il suffit qu'elle puisse être falsifiée par des cas négatifs. Ils acceptent cependant de l'induction l'idée que la théorie ne peut entrer en conflit avec aucune manifestation empirique pertinente.

La sélection des sujets se fait en fonction de leur pertinence au regard du problème posé. Il est impossible de prévoir le nombre d'entrevues ou d'observations. Lindesmith (1947 : 5) a interviewé une cinquantaine d'opiomanes à plusieurs reprises pendant une longue période de temps et une douzaine d'autres une seule fois. En plus, il a examiné les cas présentés dans la littérature pour voir s'il trouvait des indications pouvant réfuter son hypothèse explicative. Cressey (1953 : 25, 27, 30) a réalisé 133 entrevues, avec une moyenne de 15 heures pour chaque sujet. En plus, il

a consulté environ 200 cas recueillis par un collègue (E. Sutherland) et plusieurs rapports publiés, à la recherche d'un cas négatif. Il est à noter cependant que ce vaste matériel empirique ne pose pas le même problème pour l'analyse, car celle-ci est très ciblée en raison du caractère circonscrit du problème. La collecte de données est considérable, mais seulement une petite partie des informations sont retenues pour l'analyse et le rapport final. Ces études ont donné des résultats intéressants, mais le rigorisme du modèle aussi bien que ses caractéristiques de fond le rendent peu approprié à la majorité des questions de recherche.

## Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

ACOSTA, F. (1987). « De l'événement à l'infraction : le processus de mise en forme pénale », *Déviance et société*, vol. 11, no 1, p. 1-40.

ATKINS, L., et JARRET, D. (1979). « The Significance of "Significance Tests" », dans J. Irvine, I. Miles et J. Evans (sous la dir. de), *Demystifying Social Statistics*, Londres, Pluto Press.

BAUMGARTNER, M.P. (1988). *The Moral Order of a Suburb*, Oxford, Oxford University Press.

BEAUD, J.-P. (1984). « Les techniques d'échantillonnage », dans B. Gauthier (sous la dir. de), *Recherche sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

BECKER, H.S. (1966). « Introduction », dans C.R. Shaw, *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story*, Chicago, University of Chicago Press.

BERTAUX, D. (1980). « L'approche biographique : sa validité, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, p. 197-225.

BERTAUX, D. (sous la dir. de), (1981). *Biography and Society, The Life History Approach in the Social Sciences*, Beverly Hills, Sage.

BLANKEVOORT, V., LANDREVILLE, P., et PIRES, A.P. (1979). « Les coûts sociaux du système pénal : notes méthodologiques », *Crime et/and justice*, vol. 7-8, no 3-4, p. 180-189.

BLAU, P.M. (1960). « Structural Effects », *American Sociological Review*, vol. 25, no 2, p. 178-193.

BOURDIEU, P. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, P. (sous la dir. de), (1993). *La misère du monde*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, P., CHAMBOREDON, J.-C., et PASSERON, J.-C. (1973). *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.

COOLEY, C.H. (1928). « Case Study of Small Institutions as a Method of Research », *Publications of the American Sociological Society*, vol. 22, p. 123-132.

CRESSEY, D.R. (1953). *Other People's Money. A Study in the Social Psychology of Embezzlement* (1971), Belmont, Wadsworth Pub. Co., Inc.

DENZIN, N.K. (1970). *The Research Act : A Theoretical Introduction to Sociological Methods*, Chicago, Aldine.

FICHELET, M., FICHELET, R., et MAY, N. (1970). *L'approche qualitative : éléments de méthode*, rapport présenté au VIIe Congrès mondial de sociologie, Varna.

GARABEDIAN, P.G. (1963). « Social Roles and Processes of Socialization in the Prison Community », dans G. Rose, *Deciphering Sociological Research* (1982), Londres, McMillan Press.

GINZBURG, C. (1980). « Signes, traces, pistes », *Le débat. Histoire, politique, société*, vol. 6, novembre, p. 4-44.

GLASER, B.G., C. STRAUSS, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

GOFFMAN, E. (1961). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* (1968), Paris, Minuit.

GOFFMAN, E. (1974). *Les cadres de l'expérience* (1991), Paris, Minuit.

GRATTON, F. (1996). *Les suicides d'être de jeunes Québécois*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

GRELL, P. (1986). « Les récits de vie : une méthodologie pour dépasser les réalités partielles », dans D. Desmarais et P. Grell (sous la dir. de), *Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 154-176.

HAMEL, J. (1993). « Quelques remarques sur la singularité en sciences exactes, en mathématiques et dans les sciences humaines », *Diogène*, vol. 16, no 1, p. 49-72.

HOULE, G. (1982). « Présentation : La sociologie : une question de méthodes », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, p. 3 -6.

HUBERMAN, A.M., et MILES, M.B. (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck.

KLUCKHOHN, C. (1945). « The Personal Document in Anthropological Science », dans L. Gottschalk, C. Kluckhohn et R.C. Angell (sous la dir. de), *The Use of Personal Documents in History, Anthropology and Sociology*, New York, Social Science Research Council, p. 78-173.

LANDREVILLE, P., BLANKEVOORT, V., et PIRES, A.P. (1981). *Les coûts sociaux du système pénal*, rapport de recherche, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal.

LETELLIER, M. (1971). *On n'est pas des trousse-cul*, Montréal, Parti pris.

LEWIS, O. (1961). *Les enfants de Sanchez* (1981), Paris, Gallimard. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

LINDESMITH, A.R. (1947). *Addiction and Opiates* (1968), Chicago, Aldine.

MARTEL, J. (1994). « Femme battue et mari "bateur" : une reconstruction médiatique dans *La Presse* au XIXe siècle », *Criminologie*, vol. 27, p. 117-134.

MARTEL, J. (1996). *Transformations du droit pénal et des rapports sociaux en matière de suicide assisté. Une analyse de l'affaire Sue Rodriguez devant la Cour suprême du Canada*, thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.

MICHELAT, G. (1975). « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, p. 229-247.

MOLES, A.A. (1990). *Les sciences de l'imprécis*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (1969). *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil.

MORRISON, D.E., et HENKEL, R.E. (sous la dir. de), (1970) *The Significance Test Controversy*, Chicago, Aldine.

PIRES, A.P. (1982). « La méthodologie qualitative en Amérique du Nord : un débat manqué (1918-1960) », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, p. 15-29.

PIRES, A.P. (1989). « Analyse causale et récit de vie », *Anthropologie et société*, vol. 13, no 3, p. 37-57. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

PIRES, A.P. (1993a). « La criminologie et ses objets paradoxaux », *Déviance et société*, vol. 17, no 2, p. 129-161.

PIRES, A.P. (1993b). « Recentrer l'analyse causale ? Visages de la causalité en sciences sociales et en recherche qualitative », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, no 2, p. 191-209.

PIRES, A.P., LANDREVILLE, P., et BLANKEVOORT, V. (1981). « Système pénal et trajectoire sociale », *Déviance et société*, vol. 5, no 4, p. 319-345.

PLATT, J. (1983). « The Development of the "Participant Observation" Method in Sociology : Origin, Myth and History », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 19, no 4, p. 379-393.

PLATT, J. (1992). « "Case study" in American Methodological Thought », *Current Sociology*, vol. 40, no 1, p. 17-48.

PORTERFIELD, A.L., et GIBBS, J.P. (1960). « Occupational Prestige and Social Mobility of Suicides in New Zealand », dans G. Rose, *Deciphering Sociological Research* (1982), Londres, McMillan Press.

RAMOGNINO, N. (1992). « L'observation, un résumé de la "réalité" : de quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données », *Current Sociology*, vol. 40, no 1, p. 55-75.

ROJTMAN, P.-J. (1980). « Avertissement », dans L. Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

ROSE, G. (1982). *Deciphering Sociological Research*, Londres, McMillan Press.

SEARLE, J.R. (1969). *Les actes de langage* (1972), Paris, Hermann.

SHAW, C.R. (1930). *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story* (1966), Chicago, University of Chicago Press.

SJOBERG, G., et NETT, R. (1968). *A Methodology for Social Research*, New York, Harper and Row.

STAKE, R.E. (1994). « Case Studies », dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (sous la dir. de), *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage, p. 236-247.

SUTHERLAND, E. (1937). *The Professional Thief*, Chicago, University of Chicago Press.

VEYNE, P. (1971). *Comment on écrit l'histoire* (1978), Paris, Seuil.

WHYTE, W.F. (1943). *Street Corner Society : The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press.

WIRTH, L. (1928). *Le ghetto* (1980), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

WITTGENSTEIN, L. (1958). *De la certitude* (1976), Paris, Gallimard.

YIN, R.K. (1994). *Case Study Research. Design and Methods*, Londres, Sage.

ZNANIECKI, F. (1934). *The Method of Sociology*, New York, Farrar and Rinehart.